UNE ENTREPRISE FRANCO-MANITOBAINE

QUI BOUGE P.6 et 7

P.6 et 7

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58—No 16 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 29 JUILLET 1970 PRIX . 10 ¢



Avant de quitter le Manitoba lundi dernier, les vingt-huit jeunes danseurs des Mutins de Longueuil ont donné un dernier spectacle dans la rotonde du Palais Législatif, en présence des membres du gouvernement et de l'Assemblée législative. Les Mutins avaient été invités au Manitoba par la Corporation du Centenaire et avaient participé depuis deux semaines à de nombreuses festivités dans divers centres ruraux de la province. Ces jeunes danseurs de 10 à 22 ans ont été applaudis partout pour leur spectacle de danses folkloriques.
(Photo Service d'Information du Gouvernement)

THATCHER

À ZENON PARK P.13

150 ANS DE PEINTURE

AU MANITOBA P. 13

Cinq enseignants franco-manitobains en stage de perfectionnemennt en France

Le Directorat de l'Education de la Société Franco-Manitobaine vient d'annoncer que cinq enseignants franco-manitobains participeront à un stage de perfectionnement professionnel à La Rochelle, en France, du 26 juillet au 26 août.

Ce stage de perfectionnement en méthodologie de l'enseignement du français de la maternelle à la 12e année s'inscrit dans les accords culturels conclus entre la France et le Canada. Comme le Manitoba fait partie de ces accords, le Secrétariat des relations culturelles fédérales et provinciales, que dirige M. Laurent Desjardins, a accepté l'offre que vient de faire la France de ce stage de perfectionnement pour des enseignants francophones.

Selon l'entente, la France assume les frais de scolarité, de pension et de logement tandis que la S.F.M. et les commissions scolaires défraient une partie des dépenses du voyage.

Conjointement avec le Directorat de l'Education de la S.F.M., le Secrétariat des relations culturelles a pu recruter dans un très bref délai cinq enseignants qui seront les premiers Manitobains à bénéficier de ce cours. Ce sont: MM. Roger Fréchette, Paul Baril, M. et Mme Normand Boisvert, et Sr Florence Fillion, N.D.M.

Le responsable du Directorat de l'Education à la S.F.M., le Frère Fernand Marion, C.S.V., a affirmé que ce programme de perfectionnement professionnel arrive à point, alors que la nouvelle loi 113 fait du français une des langues officielles de l'enseignement, et que l'on se prépare à la mise en place au Manitoba d'une école française pédagogique. On prévoit que plusieurs autres enseignants pourront être envoyés à ce stage de perfectionnement l'an prochain.



Ci-dessus, les cinq enseignants franco-manitobains qui participeront au stage de perfectionnement professionnel à la Rochelle, France, du 26 juillet au 26 août. Première rangée, de gauche à droite; Soeur Florence Fillion, de l'école de St-Eustache (Division du Cheval-Blanc); Mme Léonie Boisvert, de l'école de St-Norbert (Division de la Rivière-Seine). Deuxième rangée: MM. Paul Baril, directeur adjoint de l'école de Lorette; Roger Fréchette, directeur de l'enseignement du français dans la Division de St-Boniface ; Normand Boisvert, préposé aux services spécialisés dans la Division de la Rivière-Seine.

La monarchie finira par être abolie -Pelletier

Le secrétaire d'Etat au fédéral, M. Gérard Pelletier, a déclaré le 18 juillet que la monarchie finirait par être abolie au Canada "par la force des choses".

Au cours d'une émission télévisée de la chaîne anglaise de Radio-Canada, M. Pelletier a expliqué que la majorité des députés étaient en faveur de la monarchie dans la mesure où elle constituait un facteur d'unité pour les Canadiens, "mais lorsqu'elle présente des obstacles à cette unité, ils cessent de la voir d'un bon oeil".

"On a accusé notre gouvernement d'avoir supprimé les armoiries canadiennes, mais cela a peu d'importance, a-t-il ajouté. On pourrait afficher les armoiries de la distillerie Schenley sur les édifices du gouvernement et personne ne s'en apercevrait. En fait, ces symboles ont perdu leur sens au 20e siècle."

Interrogé sur la visite récente de la famille royale au Manitoba et dans le Grand Nord canadien, le ministre a affirmé que ce voyage "était valable jusqu'à un certain point".

"Tant qu'elle demeure la reine du Canada, elle devrait nous visiter. Et, comme elle est la souveraine du pays, nous nous devons comme Canadiens, de la recevoir avec hospitalité".

"Nous avons besoin d'un genre de symbole et je crois qu'on tend à accepter la monarchie comme institution", a-t-il poursuivi.

Bilinguisme

Au sujet du bilinguisme dans la fonction publique, M. Pelletier a précisé d'autre part: "Je n'ai pas à prendre des décisions dans ce domaine. La Commission de la fonction publique est un organisme autonome, bien que je connaisse certains emplois au sein de la fonction publique qui exigent du candidat la connaissance des deux langues officielles. Il incombe à la Commission de déterminer quels postes exigeront ou n'exigeront pas le bilinguisme de leurs titulaires".

"Les gens veulent se faire servir dans leur propre langue lorsqu'ils ont affaire avec le gouvernement qu'ils ont élu, a fait remarquer le ministre, et ils ont droit à ces services".

Les "U-2" continuent a survoler Cuba

NEW YORK-Les vols d'observation par avion "U-2" au-dessus de Cuba sont à l'époque de la crise de 1962, en raison des activités croissantes de la part des Soviétiques , affirme l'hebdomadaire américain "Time" dans sa livraison de la mi-juillet.

Depuis avril, rapporte "Time" des bombardiers soviétiques "TU-95" avec des chargements de 4 tonnes de munitions ont fait six voyages à La Havane. Apportent-ils des fusées nucléaires? Washington en doute, ajoute "Time".

"Il est plus probable que les "TU - 95" effectuaient des missions d'observation et livraient du matériel militaire. Il se peut aussi qu'ils aient été envoyés pour voir quelle serait la réaction américaine; comme il n'y avait pas eu de réaction à la suite des deux premiers vols, quatre autres ont suivi", poursuit "Time".

Dans le même article, le magazine américain rapporte que des navires soviétiques armés de fusées "Komar" auraient croisé au large des côtes de la Floride "en dehors de la zone limite de 12 milles, mais bien dans la zone de portée de leurs missiles, soit 15 milles, de la Maison Blanche de Floride".

Un spectacle multimedia commémore le centenaire du Manitoba

Le 1er juillet 1970, "Un siècle d'hommes", un passionnant spectacle multi media faisant appel au film, à la diapositive et au dessin a commencé un périple de trois mois et demi dans la province du Manitoba.

Le spectacle, basé sur le roman "La petite poule d'eau" de Gabrielle Roy, originaire du Manitoba, illustre l'histoire de la province, son passé, son présent.

Produit par l'ONF pour le Secrétariat d'Etat et l'Association du centenaire du Manitoba, "Un siècle d'hommes" a été présenté, en première, le 1er juillet, à Rorketon situé près des lieux mêmes où se déroule l'action du roman de Gabrielle Roy et pourra, pendant les trois mois et demi suivants, être vu dans 49 localités s'étendant sur plus de 3,000 milles.

Un équipement de projection des plus complexes a dû être réalisé et comprend un projecteur 16mm, six projecteurs de diapositives 35mm, un écran triple 27' x 9' et un système sonore environnant; chacun de ces éléments pouvant s'adapter parfaitement aux différents auditoriums où le spectacle sera présenté.

Depuis le début de l'année, l'équipe de production du bureau-chef de l'ONF a travaillé à ce projet.

Plus de 10,000 diapositives et 8,000 pieds de films, ont été envisagés pour être inclus à ce spectacle ainsi que des centaines de dessins. Enfin, une musique inédite a été composée pour cette production.



Le ministre de la Santé et du Développement social, M. René Toupin, était présent, lundi matin, au spectacle de danses que les Mutins de Longueuil ont donné au Palais Législatif du Manitoba. A cette occasion, M. Toupin a remercié la jeune troupe québécoise pour sa contribution aux fêtes du Centenaire du Manitoba et il a remis à chaque danseur une épinglette-souvenir.

(Photo Jocelyne Soulodre)

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC LES REMORQUES

Les automobilistes tirant une remorque ne sont pas aussi rares qu'autrefois sur nos routes. Chaque année, en Amérique, on met 125,000 nouvelles remorques sur le marché. Elles sont vraiment populaires auprès de ceux qui aiment le camping, la voile, le canotage, la pêche, la chasse, etc.

Mais il ne faut pas oublier qu'il y a des précautions à prendre quand on se promène sur la route avec une remorque. Il faut savoir que dans tous les Etats-Unis il y a des règlements concernant l'usage de remorque quant aux freins, aux feux, aux réflecteurs, au dispositif d'attache, aux chaînes de sûreté, à la vitesse, au poids, aux dimensions. Dans de nombreux Etats des E-U, ainsi que dans les provinces canadiennes, les remorques sont considérées comme véhicules distincts et doivent être immatriculées.

Avant de s'aventurer dans une autre province ou dans un Etat américain avec une remorque, il vaut mieux s'informer auprès de la police locale ou mieux encore, avant de partir en voyage, écrire aux autorités du service des véhicules des différentes provinces ou Etats quant aux règlements à suivre.

Généralement, si la remorque chargée pèse plus de 40 pour cent du poids du véhicule qui la tire, ou 1,500 livres, son propriétaire doit:

1. Munir la remorque de freins qui s'appliquent en pressant la pédale de freins dans l'auto.

2. Installer un dispositif qui applique automatiquement les freins lorsque la remorque se détache de la voiture qui la tire.

3. Installer des chaînes de sûreté pour soutenir la tige d'attache de la remorque au cas ou celle-ci se séparerait et attacher ces chaînes au châssis de l'auto et non pas à la boule d'attache ni au pare-chocs.

4. Installer un équipement d'éclairage réglementaire.

Il y va de votre sécurité et de celle de vos passagers et des autres automobilistes sur la route que votre remorque soit bien attachée et pas surchargée.

Remorquer une remorque par une boule d'attache fixée au pare-chocs est très dangereux.

Le propriétaire d'une remorque doit toujours avoir des drapeaux rouges, des fusées de signalisation, des lampes de poche et des blocs pour les roues de son auto et de sa remorque en cas de panne. Il doit aussi se rappeler constamment qu'il conduit deux véhicules et agir en conséquence dans tous ses mouvements. Il doit surtout prévoir beaucoup plus à l'avance les tournants de la route, les intersections, arrêts, etc. et garder toujours la droite.

Un dernier conseil: vérifier l'attache au départ ainsi que vos pneus et maintes fois en cours de route.

Suivez ces conseils et vous aurez de belles vacances et reviendrez sain et sauf.

Récit du Centenaire

La cueillette des fruits sauvages

Vous ne savez pas, chers petits enfants, qu'une des joies heureuses des temps passés était la cueillette des fruits. Ce n'était pas rare pour les gens de la campagne de fureter les bois de leurs fermes pour se livrer à ce passe-temps, mais pour les gens de la ville cela devenait une grande occasion. On faisait ses plans d'avance, se munissant de chaudières et de pots, de chapeaux et de manches longues qui préserveraient les bras du soleil, des insectes et des égratignures des branches. Il fallait un "connaisseur de 'tales' ". Il y avait des endroits plus appropriés et moins loin. Les saisons étaient aussi considérées.

Ca commençait toujours par les poires sauvages, aussi appelées "Saskatoon". La découverte de ces baies nourrissaient les gourmandises et ensuite on se mettait en train de les ramasser. Les petits portaient des gobelets qui prenaient un temps infini à se remplir avant de remplir la grosse chaudière.

Il y avait les cerises avec lesquelles on faisait des sirops et du vin; des merises et des groseilles pour faire de la gelée, et les gadelles sauvages. Les prunes et les "pembinas" mûrissaient plus tard et on les ramassait moins mûrs pour les enfouir dans un sac "à la noirceur" pour qu'elles deviennent plus juteuses. Les atocas de mousse, les senelles, les noisettes et la salsepareille finissaient la saison avec le raisin sauvage qui, plante concubine, s'enguirlandait aux arbres au bas des côtes.

Je garde pour le dessert les fraises des foins et les framboises sauvages dont on a fait les confitures les plus merveilleuses dont se délectaient les anciens. Quand il n'y avait plus de bocaux de verre, les confitures étaient mises dans des jarres de grès, communes un peu partout.

Ces jardins d'hiver bien remisés, en attendant les "fêtes", on mangeait des trempettes de pain saupoudrées de crème et de sucre brun pour ceux de la ville; les écoliers des campagnes ramassaient, parmi les feuilles jaunies de l'automne, autant d' "alises" qu'ils le pouvaient.

Manie-Tobie

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants :

Cara Opération Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Mc Cullough Drug
angle Marion et Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue des Meurons

Bernard Perrin
66, av. Haig, St-Vital

Félix Solo Store
824, chemin Dawson

PRIX: 10c le numéro

Églises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente :

Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.

Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.

Précieux-Sang
St-Boniface, Man.

Saint-Charles
St-Charles, Man.

Saint-Norbert
St-Norbert, Man.

Saint-Emile
St-Vital, Man.

Saint-Eugène
St-Vital, Man.

Saint-Laurent
Thompson, Man.

Saint-Jean-Baptiste
Regina, Sask.

Saints-Martyrs,
Saskatoon, Sask.

Notre-Dame
Alberni, C.-B.

Chapelle Base d'aviation
Winnipeg, Man.

Chapelle Base d'aviation
Gimli, Man.

EDITORIAL

Le conflit postal

Cette espèce de guérilla qui règne présentement entre les postiers et le gouvernement fédéral a trop duré. Il est temps que cela se règle. Si le grand public ne semble pas trop s'en affliger, excepté quand cela affecte les chèques de pensions ou d'allocations, nous, les journaux hebdomadaires en particulier, nous en avons plus qu'assez.

Nous serions plus qu'heureux si nos lecteurs se donnaient le mot et avertissaient leurs députés à la Chambre des Communes, et aussi leurs facteurs, que les choses ont assez duré, qu'il est grand temps que les enfantillages cessent et que l'on se mette à se parler comme entre gens raisonnables. Nous supposons que la voix du public peut encore quelque chose en notre système démocratique.

Parfois, nous en doutons, surtout en ce qui concerne les syndicats et la fonction publique. Le jeu de pouvoir qui s'y exerce n'est pas toujours à l'honneur de leurs chefs et donne souvent l'impression que les syndiqués ne sont devenus que des pions entre les mains de puissantes centrales.

Loin de nous la pensée de condamner le mouvement syndical. Il a sa raison d'être. Mais l'égoïsme syndical n'est pas plus justifiable que l'égoïsme patronal ou gouvernemental. Pour qu'il y ait justice et bonne entente, il faut de part et d'autre respect et acceptation des droits d'un chacun. Dans le cas du conflit postal, nous aimerions pouvoir dire que c'est ce qui se passe, mais nous n'en avons pas encore eu l'évidence.

Quoi qu'il en soit de cet aspect de la question, souhaitons que cela se règle sans plus de retard. La guerre d'usure ne peut être qu'au détriment de deux partis, et, en fin de compte, ce serait encore le public qui serait le grand perdant.

Assurance et assureurs

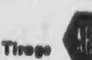
Au Manitoba, les nerfs des hommes publics commencent à être à vif et cela paraît dans les écarts de language qui se glissent plus souvent que d'ordinaire dans les débats de l'Assemblée législative. Mais, là au moins, il y a le président qui peut rérablir l'ordre et ordonner aux coupables de retirer les paroles déplacées dans une assemblée de représentants du peuple.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans les sessions du comité spécial chargé d'entendre les mémoires (plus d'une centaine) sur le projet de loi de l'assurance-automobile. Ici, certains assureurs se sont permis des libertés de language qui ne font aucunement honneur à leur corps professionnel. Ceux qui ont couvert d'invectives le président du comité la semaine dernière, ont tout simplement abusé de leurs droits démocratiques d'exprimer leur opinion. Ces gens-là mériteraient une sévère semonce de la part de leur association, - si tant est qu'il existe une éthique professionnelle parmi eux.

J.-P. A.

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C, W.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Maurice Gauthier, directeur — Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.
Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Nos lecteurs nous écrivent

Au président de France-Canada-Manitoba

Cher Monsieur,

Rentré en France il y a maintenant deux semaines, je m'excuse de ne pas vous avoir écrit plus tôt, le travail est là et malgré le manque de courage il faut faire face, les vacances au Canada ne peuvent pas toujours durer!...

Je viens donc vous remercier, au nom de tout le groupe de Berrichons pour ce que vous avez fait pour nous et surtout pour la manière avec laquelle nous avons été accueillis dans votre Province. Nous avons aussi beaucoup apprécié le programme mis sur pied par vous, présentant à la fois un côté touristique et un côté technique, ce qui a permis à tout le monde, agriculteur ou non, de connaître le Canada et ses structures; le connaître est peut-être un bien grand mot, car je crois qu'il faut plus de dix jours pour pouvoir parler savamment de cet immense pays.

Plus encore peut-être qu'à ces aspects techniques et touristique déjà passionnants, nous avons été sensibles à ce que vous nous avez montré de la réalité de la présence, malgré tout, d'une vraie culture française au Canada. Certes chacun connaissait, bien que souvent cela soit sous-estimé, l'existence au Québec d'une francophonie importante. Mais notre incursion dans l'Ouest nous a fait toucher du doigt un aspect bien plus attachant de minorités extraordinairement fidèles à une idée, à un esprit, à une langue. Et ce que nous voulons surtout vous exprimer et vous demander de transmettre à nos amis Canadiens-Français, c'est ce sentiment d'admiration que nous en avons tiré; sentiment de fierté aussi, il faut bien le dire, et de réconfort, d'appartenir nous-même à cet esprit français qui doit-être bien précieux pour qu'on le défende ainsi. Nous gardons tous de La Broquerie, de St-Pierre et de St-Lazare quelque chose d'inoubliable.

Après ce contact France-Canada j'espère que nous pourrons établir le contact Canada-France en recevant prochainement un groupe similaire au nôtre, que nous nous ferons un plaisir de prendre dans nos familles et à qui nous pourrons faire connaître, si ce n'est la France, du moins le Berry.

Vous renouvelant toute notre gratitude et tous nos remerciements, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Yves FROGER
Bourges, le 29 juin 1970

Les diplômes doublent les chances d'emploi

Une enquête menée auprès des adultes qui ont participé au Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada a révélé que la plupart des diplômés doublent leur chance d'obtenir un emploi et accroissent de 12 p. 100 leurs possibilités salariales. Telle est, en substance, ce qu'a laissé entendre M. Allan J. MacEachen, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, alors qu'il déposait aux Communes le 22 juin dernier un rapport portant sur cette enquête à laquelle ont participé 83,193 personnes. Ces dernières avaient suivi à plein temps un cours de formation dans des établissements d'enseignement public, du 1er janvier au 30 septembre 1969.

L'enquête précitée, - qui fait partie d'une étude permanente sur les expériences des personnes qui suivent des cours de formation en vertu du Programme, - démontre entre autres que:

1 - Environ 75 p. 100 des élèves stagiaires qui ont terminé le cours de formation ont réussi à obtenir un emploi en moins de trois ou quatre mois. Seulement 31 p. 100 avaient un emploi au moment de s'inscrire au Programme.

2 - Les hommes ont augmenté la moyenne mensuelle de leur gain de $43, cependant que chez les femmes cette moyenne s'établit à $47; une augmentation de 11 p. 100 chez les hommes par rapport à leurs gains antérieurs en cours et une augmentation analogue chez les femmes de 24 p. 100.

3 - Soixante-onze pour cent des élèves qui ont suivi un cours de métier ont par la suite obtenu un emploi directement relié à leur spécialisation.

Le travail du ministère de la Main-d'oeuvre, en ce qui concerne la révision de l'évaluation permanente du Programme de formation des adultes est, croit-on, le plus complet au monde. Toute personne qui obtient un diplôme après avoir suivi un cours spécialisé à plein temps dans un établissement public recevra un autre questionnaire, trois ou quatre mois après avoir parachevé ses études. Une personne sur quatre qui obtiendra un diplôme après avoir suivi un cours de perfectionnement recevra également un questionnaire. Au cours de l'année financière 1969-1970, quelque 320,000 personnes ont reçu une formation en vertu de ce programme.

En indiquant que la proportion du relèvement du salaire était plus élevée chez les femmes, M. MacEachen a déclaré que l'un des grands avantages du Programme de formation consiste à accorder aux femmes les mêmes avantages qu'aux hommes, celles-là touchant un salaire moindre que ceux-ci avant de participer à la formation. Cela s'applique autant à celles qui suivent des cours spécialisés qu'à celles ayant suivi un cours élémentaire de perfectionnement.

"Ces résultats démontrent, - particulièrement pour ce qui est de la main-d'oeuvre féminine, - que seuls des cours préparatoires, en arithmétique, en sciences ou en langues, peuvent valoir aux travailleurs des emplois plus rémunérateurs, augmenter sensiblement la productivité et la rémunération. Néanmoins, les élèves stagiaires qui se perfectionnent, peuvent, à en juger par les résultats, s'attendre à des augmentations salariales supplémentaires.

Les femmes comme les hommes ont touché un salaire substantiellement plus élevé, après avoir terminé un cours spécialisé, comparativement à ceux qui ont suivi un cours général."

M. MacEachen a souligné que 16 p. 100 des diplômés du cours élémentaire ont répondu qu'ils avaient continué de parfaire leur éducation en suivant un autre cours du Programme de formation de la Main-d'oeuvre du Canada. Plus de 75 p. 100 de ceux qui ont suivi des cours de métiers ont pu s'inscrire sans suivre un cours de perfectionnement.

L'habitude de revenir en arrière en lisant coûte un sixième au moins du temps limité que l'on peut consacrer à la lecture; en s'en débarrassant, on pourrait lire 100 mots de plus à la minute.

La visite de la reine et le Québec

La visite de la reine au Canada est passée presque inaperçue dans le Québec. Claude Turcotte, correspondant de LA PRESSE à Ottawa, signalait hier que cette visite officielle n'a soulevé aucun intérêt ici. C'est exact. D'ailleurs S.M. n'a pas mis le pied sur notre territoire et personne n'a songé à s'en plaindre.

Quelques mois avant la venue de la reine à Québec en 1964, un journaliste du "Devoir" suggérait respectueusement aux autorités de conseiller à Sa Majesté un itinéraire choisi dans une province autre que le Québec. Son conseil n'a pas été suivi, avec les résultats désastreux que personne n'a oubliés.

L'ironie de la situation, c'est que le plus agressivement fédéraliste des régimes à Ottawa ait suivi le conseil donné en 1964 et qu'en 1970 le cortège royal se soit tenu soigneusement à l'écart de notre territoire...

L'expérience de 1964 aura donc instruit les non-instruits et appris à qui de droit que le respect pour une reine qui nous est étrangère n'est pas incompatible avec l'art de garder ses distances.

Guy CORMIER

(La Presse, 18-7-70)

Tuer un foetus est-ce un crime?

Pratiquer un avortement, c'est supprimer un organisme vivant. Cette proposition est incontestable.

Immédiatement, la question se pose: cet organisme est-il un être humain, oui ou non? Cette question ne permet aucun échappatoire.

Si l'on répond: non, je demande: à partir de quand un être attrape-t-il la nature humaine? Si on ne pose pas une différence essentielle entre l'homme et l'animal, dès le départ, on ne peut pas l'introduire plus tard.

On n'attrape pas une nature comme on attrape la grippe ou l'autobus. On est un être humain tout le temps ou on ne l'est jamais. Les manifestations de l'humanité peuvent être différées, interrompues ou diminuées, mais la nature humaine est un infanticide. Tuer un enfant de un jour à neuf mois et demi est encore un crime. On ne peut pas sortir de là.(...)

Jean-Paul Desbiens.
(extrait de la Presse, 11-7-70.)

Autour du Bill 113

UN DÉBAT POSITIF

N.D.L.R. - L'adoption du projet de loi 113 constitue un événement historique sans précédent dans les annales de la vie politique manitobaine. Jamais loi scolaire n'a rallié autant d'unanimité et n'a suscité autant d'entente et d'ouverture d'esprit entre les divers partis politiques. Le 26 juin 1970, le "bill 113", établissant le français et l'anglais sur un pied d'égalité comme langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques, était adopté à l'unanimité en deuxième lecture, après presque pas de discussion. On sentait de part et d'autre un désir sincère d'être positif et d'oublier, une fois pour toutes, les rancoeurs héritées du passé. Nous publions aujourd'hui de larges extraits des discours les plus importants prononcés à cette occasion. A l'exception de M. Laurent Desjardins, les autres porte-parole ont parlé exclusivement en anglais. La traduction de leurs textes est de la Liberté et le Patriote.

M. Laurent Desjardins (St-Boniface)

TRADUCTION(...) Il n'y a aucun doute que je considère ce bill comme une des pièces les plus importantes de cette législation, que dis-je, de toute session à laquelle j'ai jamais participé.(...) Je suis convaincu que cette loi permissive, - aussi bien que la loi qui sera présentée après que le gouvernement aura étudié les recommandations qui émaneront du Congrès de la Mosaïque manitobaine qui se tiendra plus tard cette année,- contribuera davantage à promouvoir l'unité dans notre province, à corriger les injustices passées, et à aider à déraciner préjugés et mésentente de notre société.(...)

(TEXTE FRANÇAIS)

Lors de son entrée dans la Confédération de 1870, l'acte de l'Amérique du Nord et l'acte du Manitoba reconnaissaient le français et l'anglais comme langues d'enseignement. Nous savons que ces droits ont été abrogés en 1890 et, en 1916, l'anglais a été constitué la seule langue officielle d'instruction dans les écoles publiques de la province. Ayant perdu leur droit de préserver et de promouvoir leur langue dans le système d'instruction publique, les Canadiens français du Manitoba ont fondé l'Association d'Education des Canadiens français qui avait pour but de préserver l'identité française et catholique des Franco - Manitobains. Pendant plus de quarante ans, l'Association a maintenu l'enseignement du français dans nos écoles, préparant, de concert avec les enseignants, un programme d'étude, s'occupant du recrutement et du recyclage des maîtres, contrôlant les examens de français et maintenant des inspecteurs d'école à ses propres frais.

Ce n'est qu'en 1952 que le Ministère d'Education assuma la responsabilité des programmes d'étude, du choix des manuels scolaires et même de l'inspection des classes, lorsque le gouvernement libéral Campbell accorda l'enseignement d'une heure par jour de la 7e à la 12e année.

Les années '60 au Manitoba ont appartenu au parti conservateur mené par M. Roblin.



Elu en 1959, comme député de Saint-Boniface, j'ai présenté en 1963 une résolution pour faire accepter l'enseignement du français à partir de la première année sans faire intégrer ceci dans l'acte scolaire. A deux autres reprises, en 1965 et 1966, j'ai présenté à la Chambre de nouvelles résolutions voulant que l'acte scolaire soit amendé pour permettre l'usage du français comme véhicule d'enseignement. Inutile de vous dire que ces motions furent amendées et défaites dans leur esprit. Toutefois, l'idée faisait son chemin et de concert avec les efforts de l'Association des Commissaires d'écoles, de l'Association d'Education, des enseignants, des fonctionnaires canadiens-français et la sympathie grandissante de la presse anglophone, l'opinion publique se transformait. En novembre 1966, le parti libéral accepta, à la suite d'une motion que j'avais présentée, à la convention générale, le principe du français comme langue d'enseignement pour tous ceux qui le désiraient. Le principe ayant été adopté par le caucus libéral, M. Roblin, premier ministre conservateur, pouvait fort de cet appui, présenter le Bill 59 qui permettait l'usage du français jusqu'à 50% du temps. Quoique boiteux dans ses règlements, le Bill 59 marquait un pas en avant.

Les événements qui ont marqué le Manitoba en 1969 sont connus de vous. Le Nouveau Parti Démocratique sous la direction de M. E. Schreyer remportait la victoire dans 28 des 57 circonscriptions en réduisant le parti libéral à 5 députés et sans chef. C'est au lendemain de cette élection que j'ai choisi d'appuyer M. Schreyer pour qu'il puisse avoir une majorité en Chambre et par conséquent former le présent gouvernement du Manitoba. En somme, il s'agissait pour moi de faire un choix entre deux hommes plutôt que deux partis: M. Weir, chef du parti conservateur qui ne s'était pas montré sympathique aux Canadiens français, ni à l'idée d'un Canada bilingue; ou M. Schreyer, qui, lui, avait durant sa campagne électorale et en beaucoup d'autres circonstances, qui avait, dis-je, déclaré de façon non équivoque son désir de voir un Canada bilingue qui permettrait à tous les Canadiens de s'épanouir selon l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays.

Tout en demeurant libéral-démocrate, j'ai accepté le poste d'adjoint législatif au premier ministre Schreyer et j'ai pris la responsabilité du Secrétariat des relations fédérales-provinciales-culturelles qui a pour but d'analyser les conséquences du bilinguisme au Manitoba (MR. DESJARDINS cont'd.)... et de soumettre auprès du gouvernement des recommandations pour développer une politique constante dans ce domaine. Cette politique comprendra évidemment cette nouvelle loi scolaire qui est aujourd'hui introduite. Nous sommes également en train de négocier avec le gouvernement fédéral au sujet de l'établissement d'un collège pédagogique de langue française au Manitoba. Vous comprendrez par conséquent, que notre but est de permettre aux Franco-Manitobains de prendre leur propre destinée en main - pour être en mesure de prendre leurs propres décisions-pour jouir et contrôler les structures qui sont nécessaires à la promotion d'une culture, d'une langue, bref d'une identité canadienne française au Manitoba.

Nous croyons que les commissaires, avec l'appui des fonctionnaires provinciaux, joueront un rôle de premier ordre vis-à-vis de la réalisation au niveau local.

(TRADUCTION) Nous avons accompli beaucoup de chemin, surtout au cours des dix dernières années. Le climat, au Manitoba, a changé considérablement. Sans doute, il y a encore des gens préjugés au Manitoba, il y en aura qui critiqueront ce bill, qui ne le comprendront pas; mais, dans l'ensemble, la population du Manitoba, j'en suis certain, est prête à accepter cette sorte de loi, surtout si nous sommes prêts à donner le leadership qui convient et à travailler vers l'unité de tout le Manitoba et (...) à développer une mosaïque dont nous serons fiers(...).

Suite a la page 9

Hon. Saul Miller Min. de L'education



(TRADUCTION) Je désire remercier tous ceux qui ont pris part à cette discussion. Vous vous souviendrez que, lorsque j'ai conclu mes remarques au termes de la deuxième lecture, j'avais demandé que ce bill soit adopté à l'unanimité; je désire féliciter les représentants pour les remarques qu'ils ont faites, car j'ai l'impression que, dans quelques minutes, ce bill sera adopté par un vote unanime.

Je crois que c'est certainement une étape dans le développement de notre province, et que nous reconnaissons le fait que le Manitoba est une communauté de minorités (...) tout autant que le fait que le français est une des langues officielles du Canada.

J'aimerais m'attarder un instant ou l'autre sur certaines questions que quelques représentants ont posées au sujet des autres langues. On n'en a pas parlé longuement dans ce bill, parce que ces autres langues en tant que sujets d'enseignement peuvent être approuvées par règlement et on en traitera de cette façon; de sorte que des règlements permettront l'ukrainien, l'allemand et des langues indiennes (...).

M. Gabriel Girard (Emerson)

(TRADUCTION) Avec les autres membres de mon parti, je désire affirmer dès le début que nous appuyons le bill 113. Nous constatons que certaines parties pourraient être améliorées mais, de façon générale, nous n'avons pas l'intention de nous opposer au principe du bill.

Tel que je le comprends, ce bill enlève des restrictions inutiles qui existent présentement en ce qui concerne l'enseignement du français ou en anglais (...). Je suis convaincu qu'en ce moment et peut-être pour un certain temps, ce bill n'aura pas un impact significatif sur nos écoles, car nous ne sommes pas en mesure de faire des changements rapides en ce domaine.

(...) Les restrictions imposées par la législation antérieure n'étaient pas nécessaires en ce sens que ce n'était pas la loi qui empêchait l'usage du français comme langue d'enseignement à l'école, mais (...) c'était tout d'abord le manque de personnel qualifié, de cours de qualité, de manuels, etc. J'affirme ceci, sachant parfaitement que c'est le cas de ma propre école et je crois que notre école de Lorette est assez typique de ce que l'on peut considérer une école bilingue. (...) Environ 65% de nos élèves sont d'origine française et, malgré la loi qui nous permet d'enseigner 50% du temps en français, nous sommes incapables d'en faire autant. Au plus pouvons-nous atteindre 35% en raison du manque non pas de personnel mais de manuels et de cours.



Je crois que ce bill contient quelque chose de très important qui ne doit pas être ignoré. (...) Il manque le moment historique où la population du Manitoba reconnaît une valeur dans uen langue et une culture autre que l'anglais et j'espère que son but n'est pas de satisfaire un groupe ethnique mais plutôt de reconnaître la valeur d'une culture et d'une langue autre que l'anglais. Je ne puis souligner assez l'apport culturel qui pourrait résulter de ce bill et je ne pourrais en diminuer assez le caractère ethnique.

J'ai l'espoir qu'avec l'enseignement d'une langue seconde ou d'une troisième langue (...), nous pourrons éveiller chez nos jeunes Manitobains une conscience de la valeur des choses qui sont culturelles, une conscience de la valeur des langues autres que le français et l'anglais. Je crois qu'en donnant des cours de haute qualité, complets et intéressants, en français aussi bien qu'en anglais, nous serons capables d'éveiller aussi un intérêt dans les cultures autres que le français et l'anglais, et j'espère que ce bill, de façon indirecte, pourra avoir ce genre de résultat. Je ne puis penser à une personne plus accomplie que celle qui

Suite a la page 9

M. Jacob Froese (Rhineland)



(TRADUCTION) Avant que nous adoptions ce bill je crois devoir faire quelques remarques. J'accepte que nous devons enseigner plus de langues dans notre province. Je crois qu'il est malheureux qu'il ait fallu tant de temps pour y arriver car, entre temps, au cours de ces nombreuses années, nous avons certainement perdu plusieurs enseignants ou plusieurs personnes qui auraient pu développer différentes langues dans notre province beaucoup plus que maintenant; tandis que nous avons, je pense, les moyens de former les maîtres nécessaires pour nos écoles qui en ont besoin, (...), je crois que nous ne devons pas lésiner mais pourvoir les fonds nécessaires.

Je suis également intéressé à la question des langues autres que le français et l'anglais (...). Vu que nous avons dans le sud du Manitoba et dans la province plus de 100 classes où l'allemand s'enseigne, je pense qu'il est grand temps qu'une aide quelconque soit accordée ou, tout au moins, que l'horaire permettre l'enseignements de ces autres langues en d'autre temps de la journée (que ce que l'on accordait jusqu'ici). (...) Je regrette que rien ne soit dit à ce sujet dans l'acte actuel. Toutefois nous avons appris du ministre et aussi du premier ministre qu'on pourvoira dans les règlements (...). Je ne parle pas seulement au nom de mon groupe particulier; j'aimerais que ceci se réalise(...) pour les autres groupes également (...). J'ai toujours demandé et appuyé de telles clauses, et je suis très heureux de voir que cela se réalisera et que, dorénavant, (...) le gouvernement verra à pourvoir aux dépenses nécessaires.



C'était salle comble à l'assemblée du 20 juillet. Dans la photo de gauche on remarque aux premiers rangs: MM. et Mmes Louis Durand, Auguste Comte, M. Joseph Deroche, MM. et Mmes Jean Durand et Rosaire Fortier. - Dans la photo de droite: MM. Gordon Loury et Orval Bishop d'Altamont, Marcel Roch, maire de Notre-Dame-de-Lourdes, et l'abbé Lucien Roy, curé de Notre-Dame-de-Lourdes.



LA COOPÉRATIVE DE ST-LÉON.

près d'un demi-million d'épargnes depuis sa fondation

Depuis sa fondation, la Coopérative de St-Léon a pu épargner à ses membres près d'un demi million de dollars. C'est ce qu'a révélé le 28e rapport annuel rendu public à l'assemblée générale qui s'est tenue à St-Léon, le 20 juillet, sous la présidence de M. Rhéal Labossière,président du Conseil de direction.

Au cours de son dernier exercice, la Coopérative de St-Léon a atteint un chiffre de ventes de $1,272,594, ce qui a permis un versement d'épargnes de $44,686. C'était la troisième année consécutive que la Coopérative réalisait des ventes dépassant un million de dollars.

Le total des ventes de 1942 à 1970 a été de $9,161,530 entraînant une somme globale d'épargne de $476,608.

La Coopérative compte présentement 882 membres dont 688 sont actifs. Conformément aux règlements de la Coopérative, $17,667.58 ont été payés aux sociétaires ayant atteint 70 ans d'âge ainsi qu'aux membres qui on déménagé ou encore à la succession des membres décédé.

Dans son rapport, le gérant général, M. Raynald Labossière a relevé également le progrès accompli à la succursale de Notre-Dame-de-Lourdes et l'achat de la Coopérative de Somerset (au coût de $52,052.50). L'assemblée a tenu à féliciter en particulier M. Norbert Durand, gérant des succursales et de l'épicerie de St-Léon, pour l'impulsion vigoureuse qu'il a donnée aux différents secteurs qui lui ont été confiés.

L'assemblée du 20 juillet a de plus été l'occasion d'honorer un des membres fondateurs de la Coopérative, M. Joseph Deroche, qui a contribué très activement au mouvement coopératif du Manitoba.

Membre fondateur du Manitoba Pool Elevator de Notre-Dame-de-Lourdes en 1928, M. Deroche fut aussi à l'origine de la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Lourdes en 1941. Il en fut un des directeurs de 1941 à 1950, puis le gérant jusqu'en 1968.

Un des fondateurs du Magasin coopératif du même endroit, M. Deroche devait en être le gérant et le secrétaire durant quatre ans.

Il fut aussi le président de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba pendant neuf ans.

Une foule nombreuse était venue assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative de St-Léon, la semaine dernière. A sa grande surprise chacune des personnes présentes reçut comme prix d'entrée la piéce d'argent du "dollar du centenaire".



M. Joseph Deroche (à gauche) s'est mérité le titre de "coopérateur emeritus" de la Montagne. On le voit ici recevant son chèque de dividendes des mains du gérant de la Coopérative de St-Léon, M. Raynald Laboissière. M. Deroche a affirmé, à cette occasion, sa conviction dans le mouvement coopératif et il a félicité la Coopérative de St-Léon pour le travail accompli. Pour prouver sa foi dans l'avenir, il a réinvesti son chèque et même un peu plus dans la Coopérative.



En se présentant à l'assemblée générale, les participants ont eu l'agréable surprise de recevoir un "dollar du centenaire" comme prix d'entrée. De gauche à droite: MM. Urbain Rondeau, Norbert Durand, Edmond Picton et Roger Poiron.

M. Louis Durand (à gauche) reçu lui aussi un chèque de dividendes. M. Durand a été un des membre les plus actifs de la Coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes.



M. Louis Comte, secrétaire de la Coopérative de St-Léon, remet un chèque de dividendes à M. J.-B. Bazinet, un des premiers membres de la Coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes.





Une bonne assemblée annuelle de coopérative, ça ne va pas sans la part des dames. Dans l'ordre habituel: Mlles Viviane et Solange Grenier, Suzanne Martel et Gisèle Grenier; Mmes Lucienne et Hélène Labossière, Edna Henderson et Odile Martel. Pour un tel succès tout le personnel a dû y mettre la main.

PLACE AUX JEUNES

par: Rémi Smith

le vote a 18 ans.

Le Manitoba donnera bientôt tous les droits de citoyens aux jeunes de dix-huit à vingt-et-un ans. J'ai toujours cru stupide que le pays puisse justifier le service militaire sans le droit de vote et de citoyenneté.

Les nouveaux électeurs seront-ils différents des autres? Seront-ils influencés par les belles paroles? Voteront-ils par race ou religion? Une élection nous en donnera la réponse.

Certainement ils sont bien préparés par l'éducation, la télévision et les journaux à savoir que les paroles ne comptent pas et surtout pas au temps des élections. Je ne peux pas croire qu'ils se laisseront influencés par des promesses et des beaux mots.

Regardez un peu avant de voter. J'admets que le choix de candidats n'est pas formidable, mais il y en a toujours un qui dépasse un peu les autres. C'est le système démocratique. Le plus riche gagne en tout à moins d'être très simple.

Un avis à nos politiciens actuels et futurs: les jeunes vous surveillent de près; à partir des commissions scolaires en passant par l'hôtel de ville sans oublier le provincial ou Ottawa. Vos actions parleront dorénavant plus fort que toutes vos paroles et le jugement sera sévère.

Les jeunes n'ont pas peur de prendre position. Je peux vous dire qu'ils sont très peu satisfaits du travail accompli par la majorité de nos soi-disant représentants.

La prochaine élection municipale changera probablement beaucoup de visages au conseil de ville. Ces changements sont malheureusement nécessaires. Non pas seulement pour changer de personnes, mais pour transformer la mentalité du présent conseil.

Quant à payer des hommes pour nous gouverner, il vaut mieux d'en avoir pour notre argent.

La prochaine élection provinciale promet aussi des surprises. De quel bord voter? Si M. Desjardins s'appelait Libéral-Conservateur -Démocrate, le choix serait facile. On n'aurait plus la nécessité des autres candidats. En passant, un Libéral-Démocrate, c'est un oiseau gras, aux plumes rouges, qui cherche à se poser sur une clôture branlante dans le vent.

Aux jeunes, je vous souhaite de bien exercer votre nouveau droit de vote. Si vous avez des doutes, ne vous en faites pas. Voici comment procéder: fermez vos yeux et faites votre croix. Vous venez de faire aussi bien que la majorité des adultes.

* * *

A la défense des Frères

M. Rémi Smith,
a/s La Liberté et le Patriote

Monsieur,

J'aimerais savoir, noms à l'appui, qui sont ces jeunes dont vous dites avoir entendu les propos que vous rapportez dans les articles publiés depuis un mois dans La Liberté. Je me doute fort que ce titre que vous donnez à vos attaques fielleuses ne sont qu'une façon d'éviter de les signer vous-même.

Je ne suis pas Marianiste--loin de là--mais je connais et j'estime le travail qui se fait à l'Ecole Louis-Riel, par eux et avec eux. Avez-vous jamais fréquenté vous-même cette école? Vous auriez, me dit - on, "terminé" vos études au Précieux-Sang; sans vouloir le moins du monde dénigrer notre école française de Norwood, affirmeriez-vous que l'état du français y est en meilleure situation qu'ailleurs: à Saint-Pierre, à Saint-Claude, à Lorette, à Saint-Norbert? enfin à Louis-Riel même?

Vous semblez avoir un grief très évident contre les Marianistes; déjà vous les attaquiez mesquinement le jour même de la mort subite du regretté Frère A. Paul. C'était évidemment d'une délicatesse à vous féliciter... et à vous encourager de continuer! C'est donc le départ du Frère Bruns que vous commentez aigrement. —Je vous défie de chercher honnêtement et de publier tout ce qu'a fait pour la cause de l'éducation, pour les écoles paroissiales et... même pour le français celui que vous méprisez si ouvertement.

Et je demande aussi des faits à l'appui de vos affirmations gratuites: 1) Ils ont sacrifié beaucoup des jeunes les plus doués à leur discipline rigide et déraisonnable... 2) L'Ecole Louis-Riel (...) au point de vue académique, toutes les écoles urbaines la surclassent...3)Le Frère Bruns a trop souvent, dans le passé, dirigé à ses propres fins la commission scolaire... (Qui le dit? Des commissaires? Des jeunes? Dites-nous qui? et en quoi exactement?) 4)Sous l'administration intransigeante et insensible du Frère Bruns, trop de professeurs dévoués ont été forcés de se réfugier de l'autre côté de la rivière...(Des noms, s.v.p. - et encore faut-il penser que les écoles de St-Boniface ne sont pas élastiques au point de pouvoir admettre tous les enseignants qui demanderaient d'y aller!) —Enfin, comment expliquez-vous qu'avec cette "discipline rigide et déraisonnable" que vous leur reprochez, ils n'aient pas plus de succès (que vous ne dites, évidemment)? Serait-ce parce que régulièrement les meilleurs élèves de St-Boniface, pour des raisons qu'on peut diversement apprécier, étaient invités à s'inscrire au Collège, et ne revenaient à Louis-Riel que quand ils ne donnaient pas le rendement qu'on désirait d'eux là-bas? Avez-vous aussi songé que les élèves de Louis-Riel viennent d'un peu partout et ne sont pas triés sur le volet parmi ceux ayant atteint une moyenne dépassant 70 ou 75%?

J'ose espérer que vous ferez publier cette réponse à votre article et que vous aurez la sagesse d'admettre que vous y êtes allé pour le moins un peu fort dans vos propos. Quant à votre anticléricalisme évident, je doute qu'il vous crée plus d'amis que d'ennemis...

Sincèrement,
André Ayotte
80, rue Horace
St-Boniface

le 21 juillet 1970

* * *

M. Rémi Smith,
La Page des Jeunes,
La Liberté et le Patriote.

Mon cher ami,

Tu veux des réactions à ton article sur le frère Bruns, et le directeur du journal promet de les publier. La belle chose! Alors voilà ce que je pense et sur quoi je te demande de réfléchir.

As-tu le droit de parler au nom des jeunes comme tu le fais? Les "vu et entendu" que tu rapportes ne sont-ils pas les tiens seuls? Quelle majorité des gars de Louis-Riel as-tu rencontrée? Et que connais-tu des Marianistes et du frère Bruns, toi-même? Où as-tu pêché ces remarques sur sa rigidité et son intransigeance? Quel droit as-tu de comparer notre Ecole au

Suite à la page 9

Odyssée '70

Programme des activités



Quelques-uns des visiteurs d'Ottawa qui sont venus au Manitoba récemment, dans les cadres des voyages-échanges d'Odyssée ' 70. A table, dans la photo de droite, des responsables adultes du voyage : dans l'ordre habituel : le P. Martel et Mme Desjardins de Hull, Qué. ; Yves Fortier, de CKSB; Denys La Rivière (d'Odyssée ' 70); Jean Legal de St-Boniface ; et Claudette Closson de Hull.

Deux groupes de jeunes du Québec et des Maritimes visiteront le Manitoba d'ici quelques semaines. Ces visites font partie des voyages-échanges "Odyssée '70".

Des jeunes de Chicoutimi sont arrivés à Winnipeg hier, 28 juillet. Ils demeureront au Manitoba jusqu'au 10 août.

L'autre groupe, de Campbellton, N.-B., arrivera le 19 août. Les jeunes Manitobains qui se rendront à Campbellton quitteront Winnipeg le 10 août pour revenir avec les jeunes Campbeltoniens le 19 août.

ON DEMANDE

Les organisateurs du voyage de Campbellton annoncent qu'il y a encore de la place pour cinq garçons manitobains. Ils doivent être francophones, de 15 à 21 ans, capables d'accueillir chez eux à leur retour un jeune Campbeltonien, et, en outre, verser la somme de $40. Les intéressés n'ont qu'à s'adresser au Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine, au 345, avenue de la Cathédrale, (tél. 233-4915).

HORAIRE DES ACTIVITES

Voici l'horaire des diverses activités de groupe auxquelles participeront les jeunes visiteurs et leurs hôtes franco-manitobains. A noter que les rassemblements se font au Centre Culturel de St-Boniface.

PREMIÈRE JOURNEE

(Chicoutimi 30 juillet)

(Campbellton: 20 août)

10 h 00	Départ par autobus du Centre Culturel
	Visite du Marché aux bestiaux à St-Boniface
	Parc Provencher (déjeuner)
	Hôtel de ville de Winnipeg
3 h 00	Planétarium
	Salle de concert du Centenaire
4 h 30	Souper - temps libre
6 h 15	Départ pour le quai près du pont Redwood
7 h 00	Croisière sur la rivière Rouge
10 h 30	Retour dans les foyers

DEUXIEME JOURNEE

(Chicoutimi: 31 juillet)

(Campbellton: 21 août)

9 h 00	Visite du poste de police de St-Boniface
10 h 00	Musée de St-Boniface
	Visite de l'église du Précieux-Sang
12 h 00	Parc St-Vital (déjeuner)
1 h 00	Palais législatif
3 h 00	Fort Garry inférieur
5 h 00	Parc Kildonan (souper B.B.Q.)
8 h 15	Rainbow Stage
11 h 00	Retour dans les foyers

TROISIÈME JOURNÉE

(Chicoutimi: 5 août)

(Campbellton: 25 août)

1 h 00	Départ par autobus du Centre Culturel
	Parc Bird's Hill
5 h 30	Wiener Roast
8 h 30	Rainbow Stage
11 h 30	Retour dans les foyers

Suite de la page 5

est multilingue et celle qui est multiculturelle dans sa pensée et sa compréhension des gens. Je crois qu'il faut en dire autant d'une personne bilingue ou multilingue que d'une personne qui est un artiste accompli (...). Donc, ce que nous devons faire, c'est de nous efforcer d'éveiller cette sorte d'intérêt chez nos jeunes Manitobains.

Il y a un arrière-plan très intéressant au bill 113 et je suppose que nous souhaitons tous oublier le plus possible la rgute difficile que le bill 113 a suivie. Il y a dans l'histoire du Manitoba, de nombreux débats politiques qui n'ont vraiment pas conduit vers ce que nous espérons atteindre avec le bill 113. Les discussions du passé ont été émotives, marquées d'incompréhensions, d'un manque total de sens culturel (...). Je crois qu'elles ont été vraiment des discussions entre gens qui combattaient les questions culturelles à base de politique et aucunement à base de culture.

(...) C'est mon espoir que les hommes politiques du Manitoba comprendront qu'une question aussi importante que celle de l'avenir culturel du Manitoba ne doit pas être utilisée à des fins de politique partisane (...).

J'aimerais féliciter le gouvernement d'avoir présenté ce bill; j'aimerais le féliciter parce qu'il l'a fait d'une façon non partisane. J'aimerais cependant suggérer qu'il aurait été difficile de présenter ce bill, il y a cinq ans, car il y a une note attachée à ce bill. Nous ne savons pas encore ce qu'elle sera, mais je pense qu'une partie du mérite doit être attribuée au gouvernement fédéral qui a fourni des fonds qui nous aideront à mettre ce bill en vigueur. (...) Certaines parties du bill démontrent que nous ne sommes pas encore tout à fait organisés. J'aimerais voir plus de détails dans ce bill. (...) Par exemple, là où il s'agit de mettre sur pied un comité consultatif des langues, j'aimerais qu'on inclue non seulement des représentants du Collège de St-Boniface mais plutôt d'une école pédagogique établie semblable à la faculté d'Education. J'ai un peu de difficulté à comprendre pourquoi le ministre s'est réservé tant de choix quant à qui inclure dans le comité consultatif. Il semble qu'il n'a pas confiance en certains groupes puisqu'il leur demande de soumettre quatre représentants dont lui en choisira deux. (...)

De façon générale, je désirerais affirmer que nous sommes satisfaits de ce bill, avec ses imperfections, et nous attendons sa mise en application.

• • •

Ragoût au Pemmican, prêt à servir.

Jusque vers 1870, période où la construction du chemin de fer a facilité l'expédition des approvisionnements, le pemmican était la principale nourriture des voyageurs dans l'Ouest canadien. Cet aliment prêt à servir était une préparation de viande de bison séchée et de graisse. Riche en protéines, il pouvait être mélangé avec de la farine et de l'eau pour devenir un ragoût. Le pemmican était aussi la nourriture quotidienne des colons de la rivière Rouge, jusqu'à ce que ces derniers commencent vers 1820, à cultiver le sol.

Pour faire 100 livres de pemmican, il en coûtait, en général, deux bisons, l'un utilisé pour la préparation du pemmican, l'autre servant pour le paiement du chasseur.

Dans son livre intitulé The Great Fur Land et publié en 1879 chez G.P. Putnam's Sons, de New-York, H. M. Robinson donne une recette de pemmican: La chair du bison était d'abord coupée en gros morceaux, puis en tranches minces que l'on suspendait au-dessus du feu ou que l'on exposait au soleil pour les faire sécher.

Une fois séchée, la viande était placée sur des peaux non apprêtées, étalées sur le sol, puis battue, parfois au moyen de palettes de bois, et ensuite triturée entre deux pierres, jusqu'à ce qu'elle forme une pâte épaisse et feuilletée.

Avec la peau des bisons, on fabriquait des sacs (le poil à l'extérieur) de la grosseur d'un oreiller ou d'un sac de farine, c'est-à-dire ayant deux pieds de longueur, un pied et demi de largeur et 8 pouces d'épaisseur. On remplissait ces sacs à moitié avec la viande réduite en poudre, puis on ajoutait le suif ou la graisse du bison, que l'on avait fait bouillir dans un grand chaudron. On mélangeait ensuite le contenu jusqu'à ce qu'il forme une substance compacte.

Une fois remplis, les sacs étaient solidement cousus; on laissait alors refroidir le pemmican. Les sacs pesaient une centaine de livres, la graisse comptant pour la moitié du poids. Cette préparation était la plus compacte de toutes celles qu'il ait été donné à l'homme de faire...

Un nouveau verre pour lunette

Un nouveau verre pour lunettes et autres instruments d'optique ayant la propriété de devenir plus sombre lorsque l'éclairage est intense et s'éclaircissant lorsque la lumière s'atténue va être lancé sur le marché par la fabrique de verres d'optique G. Rodenstock de Munich.

Le processus d'obscurcisment et d'éclaircissement est provoqué par la réaction chimique de produits halogènes et de nitrate d'argent incorporés au verre. Ils renouvellent, indéfiniment la réaction utilisée pour l'impression de la pellicule photographique.

DESJARDINS

Suite de la page 5

(...) Il y a cependant une note de tristesse. En effet, il est malheureux que M. Edmond Préfonraine, naguère député de Carillon, ne soit pas dans cette Chambre pour participer à ce débat. Je sais qu'il y serait heureux, qu'il y serait éloquent. Il vous raconterait peut-être comment les Langevin, Béliveau, Prendergast, Talbot, etc., ont travaillé à conserver la langue et la culture françaises au Manitoba. Il ferait l'éloge de l'Association d'Education des Canadiens français pour ce qu'elle a accompli et (...) rappellerait la mémoire de M. Marion qui fut pendant longtemps le président de la Commission scolaire de St-Boniface. A sa manière inimitable, il remercierait tous et chacun des membres de cette Assemblée pour leur appui à ce bill. Mais s'il n'est pas avec nous aujourd'hui, nous pouvons l'assurer que nous pensons à lui et que nous lui sommes reconnaissants pour ce qu'il a fait pour la population de langue française du Manitoba.

(...) Il serait impossible de nommer toutes les personnes qui ont permis que ce bill se réalise (...) mais la plus grande part du mérite revient certainement au premier ministre actuel qui (...) s'est toujours prononcé franchement et clairement en faveur du bill des langues officielles (...). Certes (...) il avait besoin de l'aide et de la collaboration de tous les membres de son cabinet(...)

Je serais injuste, si je ne mentionnais les premiers ministres précédents Roblin et Campbell qui ont dirigé la province vers l'acceptation de ce genre de législation et qui furent certainement responsables du changement d'attitude chez nos concitoyens.

Je dois aussi faire mention spéciale de l'honorable député de Ste-Rose, qui, alors qu'il était chef du parti libéral du Manitoba, a vu à ce que son parti approuve à l'unanimité une résolution reconnaissant le principe faisant du français une langue d'enseignement.

(...) Durant les onze dernières années, j'ai beaucoup parlé sur cette question.(...) Comme plusieurs d'entre vous, j'ai passé des moments difficiles dans cette Assemblée. (...) Mais, aujourd'hui, je puis vous assurer que tous ces brisements de coeur en ont valu la peine (...).

Mon cher ami.......

Suite de la page 8

point de vue résultat classique avec celles des campagnes? As-tu cés résultats en mains?

Et puis, si ça te fait voir rouge, toi, de voir du noir, va voir un bon oculiste, ou mieux peut-être un psychiatre: il y a quelque chose qui va de travers chez toi. Bref, je te crois mûr pour devenir membre de la M. L. F. ...

Bravo, tu te prépares là un fameux bel avenir: il est tellement plus facile de détruire que de construire, de haïr que d'aimer, de ridiculiser que d'apprécier, de dire du mal que de dire du bien. Continue, tu iras loin, je crois.

A bon entendeur, salut.

Paul Roy,
189, rue Masson,
St-Boniface, le 22 juillet 1970.

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER

St-Vital, 340 Chemin Ste-Anne. Logis 2 1/2 pièces. $ 88.50. Libre 1er août. Composer 253-9900.
16-285-17C

A VENDRE

St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 252-1346.
16-291-JNO

A VOTRE SERVICE

à St-Boniface. Atelier mobile de soudure. Tous genres de soudure et de réparations-construction, équipement de ferme et articles ménagers. Pour information : composer 233-5766.
16-289-17C

ON DEMANDE UNE DAME

pour travail du soir dans restaurant (serveuse et aide cuisinière). Composer 233-4084.
16-288-17C

DESIRE TRAVAIL

de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227
2-131-T.F.

McKEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français: Georges Guertin. Téléphones: 774-2505 - le soir : 774-6461.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer; 256-0101.
1-104-T.F.

EXPERIENCE.

En réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler 233-6605
11-179-18C.

SI VOUS DESIREZ

la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc. Appelez Jos Legal et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO

A LOUER.

Logis 2 chambres à coucher. Duplex du haut. Auto-port. Près hôpital. Disponible 1er septembre. Jeune couple marié de préférence. Composer 247-5429 après 4 h 30.
17-301-17C

A LOUER.

Chambre avec pension. Pour jeune homme. Composer : 452-4825.
17-294-18C

A LOUER.

Duplex 3 pièces. Salle de bains et entrée privée. Chauffé. Cuisinière et réfrigérateur. Stationnement. Libre 1er août. S'adresser à 109, rue Marion. Téléphone 233-6464.
17-297-18C

A VENDRE.

Magasin général bien établi dans région de culture mixte canadienne-française à 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logis 4 chambres à coucher au dessus du magasin. Ouvert 5 1/2 jours par semaine. Fermé à 6 h excepté le vendredi soir. Chiffre d'affaires environ $ 4,000 par mois qui pourrait facilement être augmenté. Surface du magasin 30 ' x 46 '; entrepôt 15 ' x 30 '. Tout équipement compris à $ 22,000. Stock en surplus. S'adresser à Boîte 296, La Liberté et le Patriote. C.P. 96 St-Boniface.
17-296-17C

A VENDRE.

Rue Masson. Belle grande maison. 5 chambres à coucher Garage double. Très bon état. Hypothèque 9 pour cent. Appeler 233-2574 après 8 h.
17-299-JNO.

A VENDRE.

St-Norbert. Joli bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec 4e chambre. Cuisine bien éclairée. Salon spacieux, grand lot avec arbres fruitiers et autres. Près école. Hypothèque 6 1/2 pour cent. Prix $ 20,900. Appeler Mme C. Lamontagne, 247-9172, ou Bel-Air Realty, 247-3695.
17-300-17C

A VENDRE.

St-Adolphe. $ 16,900. Nouveau bungalow 3 chambres à coucher, situé sur grand lot. Belle grande cuisine avec cuisinière encastrée. Mur lambrissé dans salon. Tapis mur à mur partout sauf dans les salles de bains et cuisine ("corlon"). Soubassement complet. 20 minutes de Portage et Main. Possession immédiate. $ 1,500 comptant et vous emménagez. Appeler Mme Gray, 339-7990 ou Ed Lanoix 256-4684 ou Marion Realty.
17-302-18C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue qualifié pour enseigner les 7e et 8e années à l'école consolidée St-Léon no 1425, pour l'année scolaire 1970-71. Salaire selon l'échelle.

S'adresser par écrit, en envoyant liste de qualifications à :

Mme Edith Rondeau, secrétaire,
Ecole St-Léon, Saint-Léon, Manitoba.

ON DEMANDE

Instituteur bilingue qualifié pour enseigner une classe de Français International, d'Anglais, de Mathématiques, ainsi que de l'Hygiène et de l'Histoire en 7e, 8e, et 9e année. S'adresser à : M. Louis J. LEPAGE, Directeur, Ecole de DEBDEN, DEBDEN, SASK.

INVITATION

Le Club Social Dubuc invite la population à venir s'amuser à une soirée "CASINO" qui aura lieu le 18 septembre 1970, à 8 hr. au gymnase Holy Cross, situé à 290, rue Dubuc à St-Boniface. Le prix d'entrée de $2.00 comprend une collation et cinquante dollars en "papier monnaie" pour s'amuser aux tables de jeu. Venez danser, vous rafraîchir avec nous et participer à l'encan. Les billets sont en vente aux endroits suivants: bureaux du Festival du Voyageur, 328, rue Taché, toutes les banques situées à St-Boniface, Meckling Furs, 146, boul. Provencher. Pour toute autre information, veuillez composer 247-2424.

Les profits de cette soiree sont destines au Festival du Voyageur.

ON DEMANDE

Positions libres pour 6 jeunes hommes agressifs et intéressés à se faire une carrière dans un champ de vente spécialisé. Excellente chance d'avancement.

Pour rendez-vous appelez J.A. Balcaen
Résidence : 233-5429
Bureau : 786-6791

GEORGE DEMARE
AGENCIES
A VENDRE

NORWOOD.
Possession immédiate. Traversez une véranda vitrée, entrez dans un hall spacieux, tournez à gauche vers le salon et la salle à manger ou à droite vers l'escalier qui mène à 3 bonnes chambres à coucher, grande salle de bains et patio. Il y a une cuisine moderne, sous-sol complet, chauffage gaz, fenêtres aluminium. Taxes $ 202. Près autobus et magasins. On demande $ 13,400.

CHARLESWOOD.
Alcrest Drive. Voyez cette plaisante maison - un seul propriétaire et vous l'achèterez. Tapis mur à mur dans salon et chambre de maître, grande cuisine et aire pour manger. La salle de jeux lambrissée est complète avec bar et évier. Salle de toilette et douche. Entrée de côté pour le garage 14 ' x 24 ' et plus. A l'arrière du lot de 166 ' se trouve un kiosque grillagé avec l'électricité. Combien pour tout cela ? Croiriez-vous $ 16,900 ?

RIVER HEIGHTS.
Ne la manquez pas ! Du nouveau toit âgé d'un an jusqu' veau toit âgé d'un an jusqu'à la jolie salle de jeux, cette cher reflète la qualité. Tapis mur à mur dans le salon et la salle à manger, nouveaux revêtement de "corlon" sur plancher de cuisine et salle de bains. Salle de bains à douche à portes et murs de "vitrolite". Le garage a porte à bascule de 10' et patio avec grillage attenant. Situé sur rue Queenston. Prix : $ 22,900.

FORT GARRY
Petite maison. A votre retraite ? Voyez cette charmante maison au prix raisonnable de $ 9.200. Près autobus et église, sur rue pavée, cette maison bien entretenue est complète avec cuisinière et réfrigérateur. Lot : 50 ' très convenable pour jardin.

QUE DITES-VOUS DE $ 5,000 COMPTANT ET $ 162 P.I.T. ?
Considérez ce bungalow 6 pièces à St-James. Désirez offrir moins comptant ? Faites une offre. Cette maison d'un an a été habitée tout juste le temps de finir le parterre, la clôture et l'allée de pierre, Planchers de bois dur finis au "varathane" aucun cirage.

NORWOOD.
Duplex : Laissez les locataires vous aider à payer celle-ci, située sur Enfield. Crs. 1, 3 pièces - 1, 4 pièces. Soubassement complet, chauffage gaz. Montant comptant substantiel ou considererait échanges.

GRANDE FAMILLE-PETIT BUDGET.
Voyez cette aubaine à St-Norbert. 8 pièces pour $ 10,900. Soubassement complet, chauffage gaz, service 100 amp. espace pour buanderie au rez-de-chaussée. Allée de côté et garage. Lot 50 ' x 160 '.

PARC WINDSOR.
$ 22,900 . Bungalow nouveau avec allée de côté et garage, près grandes-routes 1 et 59. Accès facile aux plages. Cette maison bien entretenue devrait être sur votre liste. $ 5,000 comptant ou moins.

4 CHAMBRES A COUCHER
Lot clôturé. Voici au Parc Windsor, la maison pour votre grande famille. Près du parc, du centre commercial et de l'autobus. Nouveaux tapis mur à mur et draperies. Allée de côté et remise pour outils.

NORWOOD
2 chambres à coucher. Une rue de l'autobus et des magasins. Cette maison de prix modique a un bon soubassement partiel, véranda vitrée et garage.

ST-VITAL
Une chambre à coucher. $ 1,000 comptant vous installe dans cette maison à l'arrière d'un lot de choix 50 ' avec espace pour construire la maison de vos rêves plus tard. Taxes actuelles : $ 150.

AV. ESSAR.
Plein prix $ 6,000. Pas beaucoup plus que le prix du lot pour cette maison 3 pièces à North Kildonan. Lot : 50 x 120 '. Beaux arbres.

CONVIENT POUR V.L.A.
Cette maison possède à peu près tout ce que vous désirez : grand lot, allée de côté, garage. Patio fermé de luxe, tapis mur à mur dans salon, salle à manger et toutes les chambres à coucher. Planchers "corlon" dans cuisine et salle de bains. Grande salle de jeux lambrissée de cèdre noueux et d'acajou. Une pièce partiellement finie pourrait servir comme chambre, bureau ou atelier. Salle de bains partiellement finie. Service 100 amp. Prix $ 21,900 seulement. Situé à Charleswood.

GEORGE DEMARE
247-6604 247-3079.
17-298-17C

A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
180, rue Marion
St-Boniface

A VENDRE.

Rue Bertrand. Duplex: stuc. 4 et 4. Garage. Près hôpital. $ 13,700. Comptant requis: $ 3,000. Balance termes.

Rue Ritchot. Duplex. 4 et 3, plus de 2 chambres au soubassement. Tapis mur à mur au premier. Garage. Belle propriété. Termes si désiré.

Rue Langevin - Duplex, 5 au premier 3 au 2e. Garage. $ 10,500. Termes faciles.

11-241-TF

DANIS REALTY
115, rue Haig
St-Vital

A VENDRE

ST-VITAL.

IL FAUT LE VOIR !
Près rue Des Meurons. Joli bungalow 4 chambres à coucher, grande cuisine avec amplement d'armoires. Lot : 50 ' Garage, Gaz. Plein prix : $ 15,500. Disponible 1er août avec $ 1,000 comptant. Balance: $ 150 par mois taxe incluse

ST-EUSTACHE.

GRANDE MAISON.
5 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Centre du village. Comptant requis : $ 500. Paiement mensuel : $ 65.00, taxe incluse. Possession immédiate.

ST-BONIFACE.

DUPLEX.
Bon revenu. Chauffage: gaz. Beau lot. Plein prix : $ 17,900. Comptant requis: $ 2,500.
17-277-JNO

ST-BONIFACE

PRES ECOLE PROVENCHER ET MARION.
Bonne grande maison: 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Taxe : $ 290. Plein prix : $ 14,900. Comptant requis : $ 1,000. Balance à termes si désiré.

Pour information appeler : 233-4660.
14-277-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
ST-BONIFACE.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE.
Maison 10 pièces. Très bon état. Soubassement complètement fini. Garage. Revenu $ 150, plus logis pour propriétaire. Comptant requis: $ 2,000. Prix: $ 16,900.

ST-NORBERT

RUE LA BARRIERE.
Bungalow 6 pièces, 3 chambres à coucher, plus une supplémentaire au sous-sol. Cuisinière et four encastrés. Draperies et rideaux compris. Belle salle de récréation avec salle de toilette. Garage double. Près école. Comptant requis : $ 5,000 ou à négocier. Possession immédiate.

ST-BONIFACE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS 6 LOGIS.
Tous loués. Très beau site. Cuisinières et réfrigérateurs inclus. Comptant requis : $ 10,000.
17-273-17C

Cinq ans après le Concile

CITE DU VATICAN

L'Eglise est actuellement dans une période "d'agitations, de tensions, de novations, de transformations, de discussions", a déclaré Paul VI dans sa dernière allocution avant son départ pour Castelgandolfo.

Analysant les cinq années post-conciliaires, le pape, qui parlait à son audience générale hebdomadaire, a évoqué "ceux qui trouvent que les novations sont toujours trop rapides presque contraires à la tradition et à l'identité de l'Eglise authentique et ceux qui accusent les réformes déjà accomplies ou commencées d'être trop lentes, trop paresseuses, voire réactionnaires". "L'heure actuelle est une heure de tempête et de transition, a dit le pontife. Dans de nombreux domaines, le Concile ne nous a pas donné jusqu'à présent la tranquillité, mais il a plutôt suscité des troubles et des problèmes, certainement non utiles au renforcement du royaume de Dieu dans l'Eglise et dans les âmes. Mais, il faut le rappeler, nous sommes arrivés au moment de faire nos preuves. Qui est fort dans la foi et dans la charité peut se réjouir d'une telle épreuve".

"L'esprit de science d'aujourd'hui, de débat, d'intelligence et de sagesse doit être invoqué avec une ardeur particulière. Des ferments nouveaux s'agitent autour de nous. Sont-ils bons ou mauvais? Des tentations nouvelles et des devoirs nouveaux se pressent devant nous", a souligné le pontife. Il a conclu en invitant les catholiques à une triple fidélité:

– Fidélité au Concile: "Faisons en sorte de mieux le connaître, de mieux l'étudier, de mieux l'explorer, de mieux pénétrer ses enseignements magnifiques et enrichissants (...) Certains qui préfèrent la contestation et les changements précipités et destructifs, osent insinuer que le Concile est déjà dépassé... Il sert, osent-ils penser, seulement à démolir et non à construire".

– Fidélité à l'Eglise. Fidélité "souvent trahie aujourd'hui". "Il faut comprendre l'Eglise, l'aimer, la servir, la protéger".

– Enfin fidélité au Christ: "tout est là", a conclu le pape en citant Simon Pierre," dont nous sommes l'indigne mais vrai successeur".

CARNET UNIVERSITAIRE

Le directeur du bureau du logement de l'Université de Manitoba, M. Gary Charles a déclaré récemment que les étudiants tant mariés que célibataires éprouveront des difficultés pour se loger cet automne. Il demande aux personnes qui auraient des chambres ou des logements à louer, de communiquer avec lui au plus tôt afin que son équipe puisse aller les voir afin de mettre leurs noms sur la liste. On croit qu'entre mille et deux mille étudiants célibataires et deux et trois cents étudiants mariés devront trouver un gîte.

Les logis coûteront de $75.00 à $100.00. Les conditions peuvent varier selon les ententes entre les propriétaires et les locataires.

Le prix des chambres et pension est de $80.00 à $85.00 (si l'étudiant doit partager la chambre avec un autre, le prix sera plus bas). Les chambres avec facilités pour faire la cuisine coûteront entre $40.00 et $45.00.

Les personnes intéressées sont priées de se renseigner auprès de M. Gary Charles, au bureau du logement. Téléphone 474-9717.

ON DEMANDE

La S.F.M., en collaboration avec la Commission du Centenaire, demande logements pour six étudiants du Québec, trois garçons et trois filles, de 16 à 17 ans, pour la période du 13 au 22 août, dans les cadres des programmes "Jeunes Voyageurs". On s'adresse donc à la générosité des Canadiens français du Manitoba en leur demandant de bien vouloir faire leur part et de trouver à loger six des 400 étudiants qui visiteront la province à l'occasion du Centenaire.

Toute personne intéressée devra communiquer avec la S.F.M. (téléphone : 233-4915).

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Léon Malo, 9, baie Northumbria, St-Boniface, du 1 août.

M. Lucien A. Vigier, Cardinal, Manitoba, du 1 août.

M. Henri dDamphousse, Letellier, Manitoba, du 3 août.

M. Léopold Dumaine, 89, Poplarwood, St-Vital, du 3 août.

M. Fernand Lavergne, St-Pierre, Manitoba, du 3 août.

M. Guy Denis Carrière, 497, rue Provencher, du 4 août.

M. Aurèle Desaulniers, 450, rue St-Jean-Baptiste, du 4 août.

M. James Stanners, 140, rue DuMoulin, St-Boniface, du 4 août.

M. Julien Verrier, 290, rue Horace, St-Boniface, du 4 août.

M. Jean-Paul Parent, 935, chemin Dugald, St-Boniface, du 5 août.

M. Gérard Pelland, 482, rue Notre-Dame, St-Boniface, du 5 août.

Rév. P. Ludovic Rostaing, C.P. 310, Foremost, Alberta, du 5 août.

Au Collège de St-Boniface

144 étudiants aux cours d'été



La philosophie n'a rien d'un pensum, au cours d'été du Collège. Du moins ce n'est pas l'avis de Michel Courcelles, Denise Gauthier, Yvonne Fontaine, P. André Lamothe, S.J., (professeur), et Omer Fontaine.

Au Collège de St-Boniface ça travaille même durant l'été.

Cette année la section universitaire du Collège a offert une variété de cours touchant un plus grand nombre de domaines: religion, biologie, histoire, psychologie, sociologie, philosophie et français. Ces cours sont donnés respectivement par l'abbé Pierre Raymond, curé de la paroisse des SS-Martyrs; MM. A. Fréchette, B. Pénisson, N. Girardin et Mme N. Aubinel, le Père G. Labossière, O.M.I., le Père A. Lamothe, S.J., de Montréal, et Mme M. Pénisson.

Cent quarante-quatre étudiants se sont inscrits à un ou deux cours. On remarque des étudiants de tout âge. Les femmes, cependant, l'emportent en nombre sur les hommes. La très grande majorité d'entre elles sont des institutrices qui complètent leurs cours en vue du baccalauréat.

Les étudiants n'ont pas hésité à affirmer, au cours d'une interview, que ces six semaines d'étude en été exigent plus de concentration que le programme régulier de l'année. Cependant ils préfèrent le contact plus assidu entre professeurs et élèves au collège à l'enseignement "impersonnel" des grandes universités.

"L'ambiance française" du collège semble aussi leur plaire énormément.

WILLOW-BUNCH

Malades

Sont revenus de l'hôpital de Regina, Mme Euclide Bruneau, M. Edouard Dionne et Gérald Beausoleil.

M. Claude Piché, qui a subi une opération à l'hôpital d'Assiniboia, demeurera chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché, pour quelques semaines.

Mme Paul Campagne et M. Phillias Gosselin, sont patients à l'hôpital d'Assiniboia.

1870 1970

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

2e cahier — mercredi 29 juillet 1970

ZENON PARK

Ouverture officielle de la manufacture de briquettes de luzerne

Le jeudi 16 juillet, la localité avait l'honneur de recevoir le Premier ministre de la province, l'Honorable Ross Thatcher, qui, en qualité de ministre de l'Industrie, est venu présider à la réouverture de l'établissement de briquettes de luzerne, connu sous le nom de "Zenon Park Coop Dehydrators Ltd." La nouvelle bâtisse remplace celle qui fut détruite lors d'un incendie au mois d'août 1969. Cette manufacture, érigé à 1/2 mille au nord du village, au coût de $450,000, fonctionne 24 heures par jour et emploie 25 personnes de différents métiers. Elle peut aussi utiliser 1,4000 tonnes de luzerne par jour. Environ 7,000 acres, ensemencés en luzerne dans la localité, fournissent à cette manufacture le montant de luzerne nécessaire à son fonctionnement. Une deuxième manufacture construite à 2 1/2 milles à l'ouest du village, nécessite environ 5,000 acres supplémentaires de luzerne.

En outre du Premier ministre, assistaient aussi à cette ouverture, MM. M. Radloff et J. Messer, députés provinciaux, et un représentant d'une compagnie japonaise qui achète ce produit.

Le maire du village, M. René Fortier, souhaita la bienvenue aux personnalités invités et les remercia au cours d'un banquet servi dans la salle paroissiale après la cérémonie d'ouverture. Les membres de cette compagnie coopérative se chiffre maintenant à 54, et les personnes responsables de son bon fonctionnement sont: MM. Richard Favreau, vice-président; Armand Dion, sec.-trésorier; Maurice Daoust, gérant général; Sylvio April, gérant de la production.

* * *

RADVILLE

M. ET MME RÉGIS BERT CÉLÈBRENT LEURS NOCES D'OR

Le 11 juillet, à l'occasion du 50e anniversaire de vie conjugale de M. et Mme Régis Bert, de Penticton, C.B., M. l'abbé Nuissen, curé de Ceylon, célébrait une messe d'action de grâces en l'église Ste-Famille.

A l'issue de la cérémonie religieuse, plus de 100 invités se rendirent à la salle du sous-sol de l'église où un banquet fut servi. Un superbe gâteau ornait la table d'honneur.

Le maître de cérémonies, M. Emilien Delaye, souhaita la bienvenue aux invités et offrit aux jubilaires ses voeux de bonheur et de santé. Il invita ensuite M. Jean Porte à porter le toast aux héros du jour. M. Paul Bert, fils des jubilaires, dans une adresse lue en anglais, exprima au nom de toute la famille, sa gratitude envers ses parents et les remercia de leur bonté et de leur dévouement.

M. l'abbé Nuissen, en mots appropriés à la circonstance, souhaita bonheur et longue vie aux jubilaires et les invita à remercier la Providence en ce jour pour toutes les grâces qu'elle a daigné leur accorder depuis 50 ans.

En plus de nombreux cadeaux, les jubilaires reçurent des messages de félicitations du Premier ministre, Pierre Trudeau, et du Premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher.

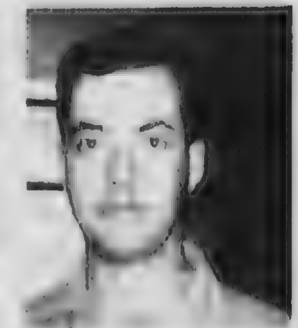
M. Régis Bert épousa Mlle Marie Cancade en 1920, et de cette union naquirent huit enfants. Les jubilaires ont aussi une couronne de 32 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Notre service d'abonnements

En Saskatchewan

Les gens de la Saskatchewan sont sans doute familiers avec la division de leur territoire par "régions" francophones. Du moins, c'est ainsi que l'A.C.F.C. regroupe la population. Cette division permet donc à La Liberté et le Patriote de nommer des responsables d'abonnements par région.

C'est ainsi que pour la "région no 3", soit celle de Duck Lake, le nouveau responsable des abonnements est:



M. Louis Piché, Duck Lake, Sask.



M. Gérald Labossière, Saint-Léon, Manitoba

Au Manitoba

Ici, au Manitoba, le Service des Abonnements étend de plus en plus son cercle. Cette semaine, il couvre un secteur de la région de la Montagne Pembina avec:

Ste-Amélie

Réunion de la LFC

La réunion de la L.F.C. de Ste-Amélie eut lieu le lundi 29 juin, à l'école du village.

La correspondance comprenait une carte de remerciement du Père Massé, O.M.I., l'envoi de boîtes d'articles usagés.

Mme Fred Pinette, déléguée au congrès provincial, en donna un rapport très intéressant. Mme Alice Pinette accepta, après demande par la présidente, de s'occuper de trouver des lecteurs pour le dimanche et autres occasions. On demanda aussi de se rendre à Ste-Rose ou Laurier, pour Rayon X gratuit, le 22 ou le 23 juillet. Il fut proposé que la Ligue paie pour envoyer un jeune garçon ou une jeune fille de la paroisse au Camp Willman de Swan River. Anne Roussin fut la chanceuse. Le Père Brossard a aussi consenti à payer pour un servant de messe et Stanley Labelle fut choisi.

Comme la Révérende Sr Berthe O'Reilly avait annoncé à la dernière réunion qu'elle partirait pour Duck Bay, un cadeau-souvenir lui fut présenté par la présidente, en reconnaissance de son dévouement envers la Ligue.

Le prix d'hôtesse, offert par Mme Aurore Pinette, fut gagné par Mme Hélène Vandepoele.

Le goûter fut servi par Mme Georgette Verhaegh, Berthe Denis et Agnès Vandenbosch. Une couverture fut tirée et gagnée par Mme Alice Pinette, qui fut aussi gagnante du deuxième prix, quatre grosses tasses à café.

"150 ans de peinture au Manitoba"

Une Franco-Manitobaine expose 4 de ses oeuvres



Une imposante collection de peintures, d'aquarelles, de dessins et de photographies de toutes sortes est actuellement en exposition sous le thème de "150 ans de peinture au Manitoba", au Palais Législatif et à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Le visiteur franco-manitobain ne manque pas d'être intéressé par quatre peintures d'une artiste de St-Boniface, Mme Pauline Boutal, du 501-415, rue St-Jean-Baptiste.

Les quatre tableaux exposés par Mme Boutal ne sont que quelques échantillons de l'oeuvre variée réalisée par l'artiste: une peinture à l'huile, un pastel, un dessin de décor et un autre de costume, ces deux derniers inspirés par des représentations du Cercle Molière. Comme l'on sait, Mme Boutal dirigea la troupe franco-manitobaine pendant de nombreuses années et inspira la préparation des décors et des costumes.

Mme Boutal a en quelque sorte le dessin dans le sang. Son père était peintre-verrier. Donc, l'atelier paternel avait tout ce qu'il fallait pour éveiller chez elle le goût du dessin et de la peinture.

Née en Bretagne en 1894, Pauline Le Goff arriva toute jeune au Manitoba. Sa famille vint s'établir tout d'abord à St-Lazare en 1907. Dix-huit mois plus tard, les Le Goff déménageaint à St-Boniface.

Un peu avant 1914, Pauline Le Goff se joignit à un groupe de peintres et dessinateurs qui formèrent le "Winnipeg Art Club". Plus tard, elle allait étudier à la Winnipeg School of Arts.

En 1916, elle passait en France et y demeura deux ans. Revenue à Winnipeg, Mme Boutal entra à l'emploi de la maison Brigden's où elle travailla pendant 25 ans dans le département des dessins de modes.

Mais le dessin commercial n'allait pas absorber tout son temps. Elle restait toujours en contact avec la véritable peinture. C'est dans ce but qu'elle passa trois mois au Cap Cod et un an à Paris.

Mme Boutal a aussi trouvé le loisir de donner des leçons d'art, pendant six hivers, le samedi matin, à l'école Marion de St-Boniface. C'est là que plusieurs jeunes de la ville ont appris à s'initier à la peinture.

A sa retraite maintenant, Mme Boutal n'en cesse pas pour autant de suivre la vie artistique manitobaine et d'y apporter à l'occasion sa contribution.

L'exposition "150 ans de peinture au Manitoba" dure depuis le début de juin. Elle se terminera à la fin d'août. La collection de tableaux et de dessins constitue à la fois une vignette sur la vie manitobaine depuis ses débuts ainsi qu'une histoire de ses réalisations artistiques.

Nouvelle édition populaire et sûre du Nouveau Testament

Qui ne connaît la chanson: "On dit qu'il y en a deux, deux Testaments, l'ancien et le nouveau, Oh! oh! oh!..."

On connaît la chanson, mais les gens ne se trouvent pas à toutes les portes qui réussirent à lire, d'un bout à l'autre, l'Ancien testament ou le Nouveau, ou les deux.

L'ancien, c'est la Bible des Juifs, qui raconte la création du monde, puis l'histoire de l'homme et de la femme, jusqu'à la venue de ce Jésus en qui les Israélites ne virent jamais le Messie.

Le nouveau, c'est l'histoire du Christ par les évangélistes Mathieu, Marc, Luc et Jean, complétée par les Actes des Apôtres et leurs Epîtres, après la mort du Calvaire.

Histoire envisagée dans ses grandes lignes, histoire aussi de la chrétienté, ou plutôt du catholicisme, de la naissance de Jésus à l'Apocalypse.

Car l'on n'est pas sans savoir que les protestants, chrétiens sans être catholiques, ayant rejeté quelques dogmes et l'autorité de Rome, n'acceptent pas certains livres de la fin du Nouveau Testament, qu'ils jugent apocryphes – c'est-à-dire d'une authenticité ni sûre ni établie.

Il est aussi certains récits merveilleux, dont celui par exemple, attribué à saint Gédéon,, que l'Eglise n'accepte pas comme canoniques.

* * *

S'il est possible de dire que l'Ancien Testament est moins familier que l'autre dans nos milieux, il s'en faut qu'ils y soient inconnus l'un et l'autre.

Le Nouveau moins que l'Ancien, si l'on en juge par les tirages que révèle la maison Fides de Montréal, à l'occasion d'une nouvelle édition du premier.

Qu'on le croie ou non, cette maison vient de publier à Montréal sa quatrième édition du Nouveau Testament, traduit par l'Association Catholique des Etudes bibliques au Canada, ce qui signifie qu'elle en est rendue à un million et demi d'exemplaires.

On admettra que c'est là un tirage qui compte, ou un ensemble de tirages, et l'écrivain s'enrichirait vite, à 10 pour cent du prix de vente, qui se pourrait vanter d'une semblable diffusion.

Mais le Nouveau Testament n'entre pas dans la catégorie des bouquins ordinaires, et il n'y a pas à l'égaler sous l'angle popularité.

Même s'il n'est lu qu'à moitié par nombre d'acheteurs, ce qui est dommage, car l'on y apprend une infinité de choses.

Il a pour beaucoup ce défaut d'être trop long, se permettant d'atteindre plus de 650 pages en texte lisible, quand même assez serré, où les paragraphes ne sont pas plus nombreux qu'il ne faut.

* * *

On ne lit pas la Bible d'un trait, ni le Nouveau Testament, se dépêchant de courir à la dernière page pour connaître le dénouement du récit.

L'ouvrage est monumental, mais il est possible de le parcourir d'un bout à l'autre, même de façon sérieuse, à la condition de savoir s'y prendre.

Quiconque, par exemple, en absorberait une page par jour, sans trop se presser, en aurait fini en moins de deux ans, et il serait pas mal plus instruit après qu'avant.

Qu'on ne s'imagine pas que cette lecture est ennuyante, et il est faux de prétendre que l'on sait d'avance ce qu'on va lire, pour cette raison qu'on apprit un peu d'histoire sainte à l'école, et son catéchisme, et que le point de départ de l'une et de l'autre s'y trouve.

La vérité, c'est qu'on apprit plutôt mal, du temps où catéchisme et histoire étaient encore au programme, et que les enfants d'aujourd'hui sont plus ignorants en ces matières que ceux d'hier.

Ce qui est une bonne raison pour leur mettre entre les mains l'Ancien Testament où ils découvriront, au moins en partie, ce que leurs prédécesseurs eurent en classe l'occasion d'apprendre.

* * *

La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

L'Église des Apôtres et des Martyrs

"En trois siècles et demi, la Révolution de la Croix" a triomphé de l'Empire païen. Daniel-Rops a tracé de main de maître ces étapes laborieuses de nos ancêtres dans la foi en quatre étapes. La première, celle de l'ensemencement hasardeux de la Parole. La seconde, celle du sacrifice des martyrs, c'est-à-dire étymologiquement, des "Témoins" qui montrèrent aux politiciens que la véritable révolution chrétienne ne s'opère pas par la violence: "Ils ont opéré le renversement des valeurs et appris à la terre une conception nouvelle de l'action politique où c'est la faiblesse qui est force et où la force perd son pouvoir". Puis vinrent les "Pères de l'Eglise qui engendrèrent une nouvelle société en changeant les bases morales et sociales qu'apportait cette nouvelle civilisation." Alors l'Empire se convertit.

Depuis lors les rapports de l'Eglise et du monde connurent bien des aléas. Il faut admettre que nous, les chrétiens, nous sommes souvent en retard sur la volonté du Maître de l'Histoire. Vatican II, après un siècle et demi, a enfin reconnu l'existence du monde nouveau qu'amenait une évolution rapide. Au lieu de bouder ce monde de mutation plein de contradictions, de menaces et de promesses, nous devons, comme chrétiens, entrer dans l'esprit de Vatican II pour faire notre part. Daniel Rops n'a pas eu le temps d'écrire son dernier livre qu'il avait intitulé d'avance "L'Eglise des Nouveaux Apôtres". Pourquoi ce titre? Parce que la masse du laïcat est appelée à devenir les "témoins", face au matérialisme d'une civilisation en ébullition, qu'elle soit communiste ou capitaliste. Cette histoire dépend de nous. C'est nous qui la faisons. La ferons-nous en adultes, en témoins aimant le Christ et nos frères jusqu'à répandre le sang de leur corps et les larmes de leurs yeux? Un jour on écrira des pages glorieuses sur ces masses de héros inconnus, ces jocistes, ces missionnaires, ces religieux, ces ouvriers d'action catholique, ces penseurs intrépides, ces prophètes dérangeurs des installés. Combien sont morts victimes dans les camps de concentration nazistes, dans les prisons des communistes chinois, dans les décades de persécution des sans-Dieu russes, dans les chambres de torture des polices brésiliennes? Dieu seul le sait. C'est bien de participer à une manifestation pour la paix, de contester pour la justice sociale ou de combattre le racisme. Mais ce sera surtout par l'action quotidienne d'un laïcat vraiment chrétien, vraiment adulte, conscient de ses "nouveaux pouvoirs", s'éduquant par l'animation sociale et pastorale, que peu à peu, dans la vie familiale, le travail, les loisirs, la vie économique et politique, s'établira en une nouvelle civilisation chrétienne, un nouvel ordre, un monde meilleur, capable d'assumer au Christ les valeurs nouvelles de ce monde qui plus que jamais a besoin des vrais témoins du Christ.

Avis de Décès

Au Manitoba

St-Boniface

M. L.-O. Beaumont

Le samedi 20 juin dernier est décédé subitement à sa résidence M. Laurent Beaumont, époux de Mme Berthe Beaumont, du 228, boul. Dollard, à l'âge de 51 ans.

Né à Berthier, Qué., le 30 septembre 1918, il vint au Manitoba à l'âge de 3 ans. Il servit comme Bombardier durant la guerre de 1941 à 1946. Il était au service du Canadien National depuis les 22 dernières années.

Les prières furent récitées le lundi soir, au salon funéraire Desjardins, et les funérailles eurent lieu le mardi soir 23 juin. La messe de Requiem fut concélébrée par MM. les abbés Edouard Bonin, vicaire à St-Boniface, Gérard Lambert, aumônier à l'hôpital général St-Boniface et cousin du défunt et Gérard Lévesque, curé de Richer, à la chapelle des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau, et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. Le salon Desjardins de St-Boniface était en charge des funérailles.

Les porteurs furent: MM. Jean Beaumont, Gérard et Maurice Grandmont, Gérard Rousseau, Léo Bérubé et Walter Chudzik.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles, Lorraine (Mme Michel Langlois, de St-Boniface, et Irène à la maison; un frère, Jules, de St-Vital, et sa tante, Mme James Kenny, de St-Norbert.

St-Boniface

REMERCIEMENTS

Mme Laurent Beaumont, Mlle Irène Beaumont ainsi que M. et Mme Michel Langlois (Lorraine) remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Laurent Beaumont, soit par offrandes de messes, cartes de condoléances, tributs floraux, assistance aux funérailles, services rendus ou de toute autre manière. Un merci spécial aux concélébrants, aux servants de messe, aux porteurs, à la chorale et à son directeur, à l'organiste et aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.



NORTH KILDONAN

M. et Mme Jules Nault, (née Juliane Zimmer) de 4-327, av. Edison, North Kildonan sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance de leur fils Lee, le vendredi 23 juillet 1970. Un petit frère pour Jewell-Ann.

MARIAGES

GRAVELBOURG

Heppelle-Turgeon

Le samedi 4 juillet, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption à Gravelbourg, Mlle Jeannine Turgeon, fille de M. et Mme Antonio Turgeon, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. Paul Heppelle, fils de M. et Mme Wilbrod Heppelle, de Kenora, Ontario. Les RR. PP. Charles, Adéodat et Denys Ruest concélébrèrent la messe nuptiale. MM. R. Forest, A. Moquin, H. Lepage et P. Lafrance, et les RR. SS. Fortier et Lloyd exécutèrent de la musique appropriée.

La mariée revêtait une longue robe de délicat logoda garnie de dentelle et une traîne formelle, son voile était rehaussé de perles minuscules et elle portait une cascade de roses roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Paulette Lapaire et Judith Heppelle étaient accompagnées de MM. Robert Turgeon et Gary Brooks. Janice Turgeon et Robert Heppelle agissaient comme bouquetière et petit page.

Les parents et amis se réunirent ensuite pour une réception et une soirée dansante.

M. et Mme Paul Heppelle demeureront à Gravelbourg.

Naissances

SWAN LAKE

Rosanne-Elisabeth-Marie, fille de Roger Dupuis et de Liliane Talbot, baptisée le 26 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Talbot, grands-parents de l'enfant.

WILLOW BUNCH

Chevrier-Martin

Le samedi 18 juillet, en l'église St-Ignace, avait lieu le mariage de Mlle Bernadette Martin, fille de M. et Mme Roméo Martin de Willow-Bunch, à M. Richard Chevrier, fils de M. et Mme Albert Chevrier, de Gravelbourg. La messe nuptiale fut célébrée par Mgr Henri Légaré, O.M.I., évêque de Schefferville et cousin de la mariée. Mlle Claudette Bouffard exécuta des cantiques, accompagnée à l'orgue par M. Roger Lalonde.

La mariée portait une robe blanche en poult-de-soie et de dentelle avec une longue traîne. Son voile trois quarts était retenu par une tiare, et son bouquet, sous forme de croix, était entouré d'oeillets rouges. Elle fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. Roméo Martin.

La dame d'honneur, Mlle Denise Chevrier, soeur du marié, les demoiselles d'honneur, Mlles Bennie Hoath et Marielle Piché, amies de la mariée, et la bouquetière, Joanne Chevrier, étaient vêtues de longues robes en brocart bleu et portaient comme bouquets

Suite à la page 16

NOUVELLES INTERNATIONALES

La violence atteint la Suisse

par Jean-R. DE ZIEGLER

Sans atteindre la violence que l'on a constatée en Allemagne ou en Italie, pour ne pas parler de la France et des Etats-Unis, la contestation des jeunes a abouti en Suisse à de violents heurts avec les polices cantonales chargées du maintien de l'ordre. Il en a été ainsi notamment à Zurich, Berne, Lucerne et Genève. Manifestations assez graves dans un cas au moins, à Zurich, puisqu'elles firent un mort.

Depuis mai 1968, les grandes villes, ordinairement si calmes de ce pays, se sont habituées à voir de jeunes contestataires aux cheveux longs défiler derrière des drapeaux rouges et noirs ou des banderoles aux slogans incendiaires et parfois chercher visiblement l'affrontement violent avec la police. Les prétextes ne manquaient pas; il s'agissait le plus souvent de dénoncer la politique américaine au Vietnam, la Grèce des colonels ou d'exploiter tel incident de la vie locale.

Dans plus d'un cas, les autorités ont constaté que certaines de ces manifestations urbaines étaient le fait de véritables commandos d'agitateurs extrémistes professionnels qui se déplaçaient d'un canton à l'autre pour les besoins de leur stratégie. Il est donc arrivé ici ou là que, faute d'effectifs suffisants, la police n'a pu disperser des rassemblements interdits ou empêcher certains actes de violence avec l'efficacité demandée. Et l'on a bien dû constater que l'organisation de la police en Suisse, qui n'avait pas prévu une telle éventualité, laissait beaucoup à désirer.

Dans ce pays fédéraliste, le maintien de l'ordre est ordinairement l'affaire des vingt-cinq cantons et demi-cantons. Il est cependant prévu, et cela s'est vu au cours de l'histoire, que la Confédération doive lever des troupes pour réprimer des troubles graves, voire comme en 1918, une grève insurrectionnelle. Mais c'est un moyen qui a laissé de mauvais souvenirs et auquel le gouvernement fédéral ne recourt qu'en cas d'extrême nécessité. L'on se souvient dans ce pays que, lors d'une violente émeute à Genève, en 1932, la troupe tira, ce qui fit treize morts et une soixantaine de blessés.

Le maintien de l'ordre repose donc partiquement sur les seuls cantons. Il existe bien une police à l'échelon national, la "Police Fédérale" et dont les tâches sont politiques. Mais elle ne comprend que des inspecteurs en civil, occupés surtout de lutter contre l'espionnage et de dépister des agents étrangers considérés comme dangereux pour la sûreté de l'Etat.

Pour affronter ceux qui sont de plus en plus démangés par l'envie de descendre dans la rue pour un oui ou un non et pour lesquels il n'existe pas de frontières cantonales, certains cantons ont envisagé, tout comme les contestataires, de grouper leurs efforts et de créer une police mobile "intercantonale". Officiellement, elle serait surtout chargée de protéger les ambassades et autres missions étrangères, les hôtes de passage. En fait, et personne ne s'y est trompé, elle aurait pour but de réprimer les démonstrations des mouvements gauchistes.

C'est pourquoi le projet se heurte à la vive opposition de ceux qui se sentent visés, naturellement, mais aussi des partis de gauche en général: les socialistes comme les communistes. Ils ont déjà annoncé qu'ils utiliseraient les ressources que leur donne la Constitution - le droit d'en référer au peuple qui trancherait dans l'urne en dernier ressort - pour faire échec au projet. Le mot d'ordre est lancé: pas de CRS en Suisse!

A l'opposition de la gauche s'ajoutent les scrupules de ceux qui voient en cette police "intercantonale" une atteinte au fédéralisme et des esprits inquiets qui pensent qu'une telle police, par l'effet qu'elle produirait sur des manifestants qui n'aiment pas beaucoup les uniformes, ne ferait qu'aggraver les maux qu'elle serait chargée de combattre.

C'est tout de même un signe des temps que la question soit posée. Chacun l'accorde: on sort d'une longue période de calme presque absolu tant au plan social que politique pour entrer dans une ère plus incertaine, plus troublée. Si les ouvriers suisses, dans leur ensemble, demeurent paisibles, ce qu'expliquent la haute conjoncture et le plein-emploi, ils sont cependant travaillés activement par des organisations "marxistes-léninistes" révolutionnaires de tendance trotskyste ou maoïste. Ces groupuscules essayent d'inciter les salariés à renoncer à la paix du travail, à se livrer à des grèves sauvages, ceci avec, à ce jour, un succès bien limité. On estime cependant que l'on pourrait avoir quelques difficultés avec les travailleurs étrangers, avec les Espagnols surtout parmi lesquels l'on a décelé, lors d'une récente grève de "casques jaunes" certaines velléités anarchissantes.

Ce n'est pas la création d'une police "intercantonale", si justifiée soit-elle, qui apportera la solution à tous ces problèmes. La Suisse, comme ses voisins, entre dans une ère nouvelle qui voit la société être défiée. Il en résultera dans un avenir proche ou lointain plus d'un soubresaut grave.



Photo prise devant le palais législatif du Manitoba lors de la fête du Centenaire, le 15 juillet.

L'énorme scandale de la Villette

par Maurice HERR

C'est le premier grand scandale de la Ve République, mais il est de taille: plus d'un milliard de francs lourds engloutis dans une opération dont on vient officiellement de reconnaître qu'elle est sans issue. Un milliard de francs, qui représente des kilomètres d'autoroutes, des hôpitaux, des logements ou des établissements scolaires, toutes choses qui font cruellement défaut dans la France de 1970.

Le gouffre, c'est le marché de la viande et les abattoirs de Paris: La Villette. Depuis le Second Empire, c'est-à-dire vers 1860, s'élevaient là des abattoirs qui, vers 1930, étaient déjà considérés comme vétustes, anti-hygiéniques et commercialement très dépassés, avec une organisation et des pratiques qui relevaient davantage du corporatisme du moyen-âge que de la gestion moderne.

En 1951, alors que le gouvernement du Général de Gaulle décidait enfin de transférer à Rungis, dans la banlieue sud-est de Paris, le grand marché des Halles, qui encombrait et infectait le centre de la capitale - le transfert est aujourd'hui réalité et tout le monde s'en félicite, y compris ceux qui, à l'époque, ont véhémentement protesté - les autorités municipales de Paris décidaient de transformer et de moderniser le centre d'abattage de La Villette.

o o o

L'idée, avancée alors par les techniciens du marché de la viande, était de faire de La Villette un ensemble à vocation nationale, et même européenne. Le bétail venu de la France entière arriverait là sur pied, serait logé dans un immense "hôtel à vaches", et serait ensuite abattu et débité selon les besoins du marché national.

D'énormes travaux furent alors entrepris, dont le coût, évalué au départ à 173 millions de francs, dépassait déjà 1 milliard en 1969, alors que les constructions n'étaient pas terminées.

La Ville de Paris maître d'oeuvre de l'ensemble de l'ouvrage, baissa les bras et décida de repasser l'affaire au gouvernement, en lui laissant la propriété de ce qui était déjà réalisé, à charge pour lui de poursuivre l'achèvement des travaux pour un prix évalué à 325 millions de francs. Cadeau empoisonné s'il en fut, car l'expérience prouvait que même s'il était en état de fonctionner comme prévu, le marché de La Villette exigerait chaque année une subvention de 35 à 40 millions de francs.

Que s'était-il donc passé? Tout simplement ceci: les technocrates et les hommes politiques auteurs du projet mirobolant d'abattoirs géants style Chicago, n'avaient pas prévu - ou n'avaient pas voulu le faire - que la hausse des prix de transport des bestiaux allait favoriser l'abattage sur les lieux de production, et que désormais la viande arriverait à Paris prête à être débitée plutôt que sur pied.

Erreur monumentale, qui place aujourd'hui le gouvernement dans une situation délicate. Car une commission d'enquête désignée par M. Chaban-Delmas vient de conclure à la nécessité économique de détruire les installations en voie d'achèvement à La Villette, et au transfert à Rungis d'un marché de la viande beaucoup plus modeste.

C'est effectivement la solution qui s'impose et, sans doute sera-t-elle finalement retenue par le gouvernement. Mais quel scandale! D'autant que l'on flaire, du côté des autorités municipales responsables, un assez fâcheux parfum de ces pratiques dénoncées par Marcel Pagnol dans sa célèbre comédie "Topaze".

Comme la majorité du Conseil municipal de Paris est gaulliste, on voit tout de suite le parti que l'opposition peut tirer d'une telle affaire, à quelques mois à peine du renouvellement des assemblées municipales. Les élus gaullistes de la capitale sont accusés au mieux d'incurie, au pire d'escroquerie. Et la campagne va bon train, sans que le gouvernement puisse faire quoi que ce soit pour atténuer l'effet de stupeur de l'opinion publique devant un scandale de cette ampleur.

o o o

Cependant, dans le même temps qu'ils dénoncent vigoureusement les erreurs et les fautes des responsables, les adversaires du gouvernement proposent une solution d'un illogisme parfait, puisqu'ils réclament que soient recherchées toutes possibilités d'utiliser les installations ultramodernes de La Villette, conformément à leur destination. C'est-à-dire que l'Etat devrait achever les constructions, et faire fonctionner les abattoirs au prix d'une subvention annuelle égale au coût de deux ou trois hôpitaux modernes! Fautes graves d'un côté, aberration de l'autre: la querelle va se développer en passant du plan économique au plan politique.

Voilà donc une belle écharde dans le pied de M. Giscard d'Estaing. Surtout si, à l'automne, le gouvernement se résoud à livrer aux marteaux piqueurs les abattoirs les plus modernes d'Europe.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

–Jean!... notre Jean! Ah! c'est gentil à toi d'être venu nous voir...

Elle offrit des sièges. On alla chercher Constant dans son herbage du marais des Noë, et l'on causa.

Jean se tenait sur la réserve, osant à peine lever les yeux sur Marie, dont le visage, aux traits fins et réguliers, ne révélait rien de son émotion intérieure. Un moment, pourtant, leurs regards se croisèrent. Il pâlit. Elle esquissa un sourire. L'entrée de Constant Dubard mit un terme à leur trouble. Le paysan se montra cordial, comme si rien ne s'était passé depuis qu'ils s'étaient vus pour la dernière fois. Il offrit même un verre de vin, mais Jean déclara qu'il ne prenait plus rien entre les repas. Il se leva, prit congé après quelques banales réflexions sur le temps, les récoltes, et sortit dans la cour où grouillait tout un monde, piaillant et grognant.

Les Dubard reconduisirent les visiteurs jusqu'à la route, puis ils rentrèrent sans échanger une parole.

Marie avait repris sa tâche en pleurant.

* * *

Les trois jours s'écoulèrent comme un rêve.

Pas une seule fois, Pierre Gauthier n'avait fait allusion aux promesses jadis échangées entre son fils et Marie Dubard. Il ne s'était pas plaint, n'avait rien tenté pour retenir cet enfant qui, de nouveau, allait partir... Adélaïde avait observé la même réserve. Elle avait peur de contrarier son fils... peur qu'ennuyé de leurs récriminations, il ne revînt pas.

Cependant, avec une secrète angoisse, elle regardait couler les heures au cadran de la vieille horloge.

"–Dans deux heures, il sera loin de nous... Encore une heure et nous ne le verrons plus..."

Au dehors, le soleil resplendissait encore, le ciel était si pur, si calme, que pas un souffle d'air ne faisait trembler les feuilles des grands arbres. Jean avait décidé que, pour jouir encore un peu de la splendeur du décor, il regagnerait à pied la gare d'Alménêches.

Il partit donc, vers cinq heures, le coeur amolli par les larmes qu'à l'instant de la séparation avait versées sa mère. Les narines dilatées, il respirait à pleins poumons l'odeur de son village. Il regrettait de n'avoir pu consacrer quelques jours de plus au pays, à ses parents, à sa mère surtout dont la douleur muette lui tordait les entrailles.

Regrets superflus... N'était-il pas pris dans l'engrenage? On l'attendait là-bas. Pouvait-il se soustraire à présent au devoir qu'il s'était tracé?

Allons! allons! se laisserait-il impressionner par une émotion, naturelle certes, mais indigne d'un homme fort? La fortune a-t-elle jamais souri aux hésitants, aux faibles, à ceux qui se laissent aller au caprice de leurs nerfs?

Jean Gauthier releva la tête, et reprit sa marche un instant interrompue.

Le soleil baissait à l'horizon; une grande paix descendait sur la campagne. Un taureau solitaire meuglait désespérément dans un herbage. L'âme de la terre, toute entière, frémissait.

Jean Gauthier se retourna, une fois encore, pour revoir le pays natal.

L'Eglise émergeait encore des marronniers séculaires, mais, déjà, la Baronnie avait disparu.

Tristement, le voyageur s'assit sur le fossé, au bord de la route et prêta l'oreille aux voix mystérieuses qui montaient vers lui...

Jamais la nature ne lui avait paru plus éblouissante, plus auguste; jamais il n'en avait mieux senti la beauté sereine.

Il soupira.

Soudain, du fond de la plaine, un chant monotone s'éleva:

Mais, toujours je reviendrai
Au village, au village;
Mais, toujours je reviendrai
Au village, au coeur de Mai!

Un sanglot s'échappa de la poitrine du jeune homme. Il se laissa glisser sur le fossé, et demeura longtemps, immobile, le front dans la poussière.

La vieille terre l'appelait irrésistiblement; l'âme des ancêtres planait autour de lui. L'angelus, lui-même, semblait lui reprocher son parjure.

Alors Jean Gauthier se releva. Un instant, il se tourna vers Alménêches... Un train sifflait au loin... Combien d'espoirs, de détresses, d'orgueils, de défaillances et d'abandons emmenait-il encore vers l'enfer des hommes?

Mais, toujours je reviendrai
Au village, au coeur de Mai.

Le chant des moissonneurs n'était plus qu'un frémissement sur la campagne où s'étendaient déjà les ombres du soir...

Le fils de la terre reprit le chemin de la maison paternelle.

* * *

L'huis s'était refermé sur l'immense douleur des vieux, accablés, des vieux que consolait pieusement une jeune fille attentive.

Jean Gauthier poussa la porte, tendit les bras, puis, se jetant à genoux aux pieds de ses parents muets d'étonnement:

–Pardon!... j'étais fou... Je vous reviens... je vous reviens à jamais.

Puis, prenant la main de Marie Dubard:

–Et toi, ô toi, petite amie si douce, que je fis tant souffrir... consentiras-tu un jour à me pardonner?

–Te pardonner? reprit Marie. Pourquoi cette question? Je t'aime! Ne t'avais-je pas dit, qu'aussi longtemps que durerait ma vie, je t'attendrais?

Et dans une étreinte souverainement chaste, sous les regards attendris des vieux, qui pleuraient maintenant des larmes de joie, ils unirent à jamais leurs destins et leurs âmes.

Au faîte d'un tilleul en fleurs, le rossignol se prit à chanter.

FIN

Merckx remporte le Tour de France

PARIS –Le Belge Eddy Merckx, âgé de 25 ans, considéré comme le plus grand coureur cycliste de tous les temps, a inscrit son nom pour la deuxième fois consécutive au palmarès du Tour de France cycliste, le dimanche 19 juillet.

Il a, par la même occasion, réalisé le premier doublé de sa carrière Tour d'Italie-Tour de France, égalant les exploits des prestigieux Fausto Coppi (1949-1952) et Jacques Anquetil (1964) comme il le désirait. Le champion belge a terminé le 57e Tour de France en apothéose. Il a en effet également enlevé la dernière étape entre Versailles et Paris, contre la montre sur 54 kilomètres. En prenant 1 min. 47 sec. à son second, l'Espagnol Luis Ocana, et 2 min. 54 sec. au troisième, le formidable rouleur suédois Gosta Petterson, Merckx a couvert le parcours à 46 km. 520 de moyenne.

Il a ainsi enlevé son huitième succès et égalé le record de victoires d'étapes dans un Tour de France du Français Charles Pelissier.

Un record inusite

SAN FRANCISCO –

Ron Hunt, des Giants de San Francisco, a établi un nouveau record de la ligue Nationale, lorsqu'il a été atteint par un lancer pour la 119e fois de sa carrière. Hunt a été atteint par un lancer de Mike Wegener, des Expos de Montréal le 18 juillet.

willow bunch

Suite de page 14

des croix blanches entourées d'oeillets bleus. Les garçons d'honneur étaient MM. Roger et Claude Dionne et André Chevrier, oncles et frère du marié. Daniel Martin était petit page, et MM. Laurent Dionne et Roland Chevrier agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle Fontaine, et fut suivie d'une soirée dansante au théâtre Palace. Le maître de cérémonies était M. Jean Aussant, de Gravelbourg. Le toast fut porté à la mariée par M. Archie Broten, de Regina.

Pour le voyage de noces en Colombie-Britannique la mariée portait un deux pièces en "fortrel" blanc et rose pâle et accessoires blancs.

A leur retour ils résideront à Calgary où le marié a un emploi.

EVENEMENTS SPORTIFS

AU STADE ET A L'ARENA

29 juillet	Baseball professionnel Winnipeg Whips-Richmond Braves
30 juillet	Baseball professionnel Winnipeg Whips-Syracuse Chiefs
	Lutte professionnelle à l'Aréna
31 juillet	Baseball professionnel Winnipeg Whips-Syracuse Chiefs
1 août	Baseball professionnel Winnipeg Whips-Syracuse Chiefs (2)
2 août	Baseball professionnel Winnipeg Whips-Syracuse Chiefs
4 août	Football professionnel Blue Bombers-Lions de C.-B.
8 août	Tournoi de baseball ligue "Pony"

N.-D.-DE-LOURDES

TOURNOI DE BALLE DURE.

Le tournoi de balle dure pour hommes et dames, à l'occasion du centenaire, aura lieu le dimanche 9 août. Un montant de $280 sera versé aux hommes et $70 aux dames. Il y aura un montant de $285 en prix spéciaux. Les inscriptions devront être envoyées soit à M. Léo Moreau, (téléphone: 306-2Somerset), ou à W. Skibo, Hôtel Notre-Dame (téléphone: 30).

SOIREE SOCIALE

Une soirée sociale aura lieu à la salle paroissiale le jeudi 30 juillet, à 8 heures du soir, en l'honneur de Mlle Muriel Espenell et M. Jim Reiber. Tous les parents et amis sont cordialement invités à y assister. L'Orchestre Del-Tones fera les frais de la musique.

"No smoking" au 10 Downing St.

LONDRES –"Je vous serais reconnaissant de bien vouloir avoir l'obligeance de ne pas fumer pendant les réunions de cabinet à 10 Downing Street": telle est en substance, la requête courtoise mais ferme que, selon le "Daily Mail", le nouveau premier ministre, M. Edward Heath – un non-fumeur-aurait adressée à ses ministres.

Jusqu'à l'arrivée au pouvoir des Travaillistes, en octobre 1964, il était de tradition de s'abstenir de fumer en séance du conseil des ministres. Mais M. Harold Wilson, dont la pipe fait la joie des caricaturistes, avait fait fi de cette coutume, imité en cela par ses collaborateurs travaillistes. Avec le retour des conservateurs au gouvernement, les choses devront donc changer.

Panier à Salade



Vous savez que le porter est une bière forte fabriquée avec de l'orge grillée. Voilà sa petite histoire: on raconte qu'un incendie avait détruit une brasserie de Londres. Résultat, une grande quantité d'orge grillée, rôtie. Le brasseur jeta cette orge. Les ouvriers, les hommes de peine "porters" ramassèrent cette graminée, et en firent de la bière à laquelle ils trouvèrent une saveur différente. Par la suite, le patron qui en aima le goût, fabriqua de la bière brune avec de l'orge grillée, et lui donna le nom de bière de "porter" mot anglais qui a le même sens que notre "portefaix" ou "porter".

- Un peu de thé, Monsieur ?
- Non, pas de thé.
- Du café ?
- Non, pas de café
- Un whisky-soda ?
- Non, pas de soda...

Les légumes frits dans la casserole, seront plus croustillants et plus légers si vous les passez quelques instants au four chaud.

Les boules de coton sont bien mignonnes dans la salle de bain, mais elles coûtent beaucoup plus qu'un gros paquet d'ouate. Cinq petites minutes pour les couper en carrés. Vous les déposez dans votre bocal et ils sont tout prêts à l'usage. Dans un gros paquet d'ouate vous avez la valeur d'au moins trois sacs (sinon plus) de petites boules.

N'appliquez jamais de parfum sur vos vêtements: manteau, robe ou tailleur. Vous risquez de les décolorer irrémédiablement. Même certains tissus blancs jaunissent au contact du parfum.

Le papa promet à son gosse:
- Gérard, si tu n'es pas sage, je le dirai à ta maîtresse! ...
- Eh bien ! moi, papa, je dirai à la tienne que tu embrasses maman! ...

La compote de pommes vous semblera meilleure avec un soupçon de cannelle ou de vanille arômatisée d'une cuillerée à soupe de liqueur fine.

Prier contre les tentations tout en s'exposant volontairement aux occasions de péché, c'est comme mettre ses doigts dans le feu tout en priant pour qu'ils ne brûlent pas.

Ne jetez pas les feuilles d'aluminium qui ont déjà servi. Quand vous les pressez les unes contre les autres vous avez un tampon récureur de première qualité pour votre vaisselle et vos casseroles. Si vous mettez un peu de savon, ce tampon d'aluminium vous aidera à nettoyer parfaitement tous vos plats.

Trois vieillards parlent de la manière idéale de quitter la vie.

Le premier - 75 ans - observe qu'il aimerait mourir vite, dans un accident d'auto par exemple.

Le second - 85 ans - est d'accord sur une fin rapide, mais préfère une catastrophe aérienne.

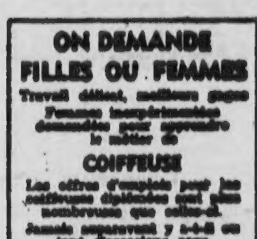
- Quant à moi, dit le troisième - 95 ans - je voudrais être tué par un mari jaloux !

EVITEZ LA MODE

TORONTO - Il n'est pas sage de peinturer les murs de sa maison en se laissant guider trop aveuglement par la mode. En effet, les couleurs très dans le vent une saison sont démodées la suivante. En effet, on doit s'efforcer de choisir des teintes qu'on aime et avec lesquelles on aimera vivre. On doit marier la couleur des murs et les meubles. On peut se permettre de peindre une porte ou un mur d'une couleur choc qui sera du plus bel effet visuel.

Il faut se préoccuper non seulement de la vérité à dire, mais aussi de l'humeur de celui à qui on veut la faire entendre. Tout cela c'est bien beau lorsque vous parlez à quelqu'un, mais autrement difficile lorsque vous écrivez.







Des fraises, encore des fraises

SHORTCAKE AUX FRAISES EN GELEE

1/2 tasse de noix de coco déshydratée
1 paquet (9 ou 10 oz) de préparation commerciale à gâteau blanc
1 chopine de fraises fraîches
1 paquet (3 oz) de poudre de gelée à la fraise
1/4 tasse de sucre
1 2/3 tasse d'eau bouillante
1 demiard de crème à fouetter
2 c. à table de sucre à glacer

Chauffer le four à 350oF. Beurrer un moule à gâteau de 9 po de diam. et le foncer de papier paraffiné beurré. Ajouter la noix de coco à la préparation commerciale et faire le gâteau selon le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. Faire refroidir 10 mn dans le moule déposé sur une grille à gâteau. Retirer du moule, enlever le papier et laisser refroidir complètement sur la grille à gâteau.

Laver, équeuter et couper les fraises en moitiés; réfrigérer. Faire dissoudre la poudre de gelée et le sucre dans l'eau bouillante. Laisser tiédir et réfrigérer jusqu'à semi-coagulation. Incorporer les fraises rafraîchies et verser dans un moule à gâteau de 9 po de diam. passé à l'eau froide au préalable. Faire prendre au réfrigérateur.

Fouetter la crème et ajouter le sucre à glacer avant qu'elle ne soit ferme. Mettre l'abaisse de gâteau sur un plat de service; recouvrir la surface d'une partie de la crème fouettée. Démouler délicatement la gelée sur le gâteau. Glacer les côtés de crème fouettée. Réfrigérer. (De 6 à 8 portions)

CREPES AUX FRAISES A LA ROMANOFF

3/4 tasse de farine tout usage, non tamisée
2 c. à table de sucre
1/4 c. à thé de sel
3 oeufs
1 1/4 tasse de lait
2 c. à table de beurre, fondu
3 chopines de fraises fraîches
2 c. à table de beurre
sucre fin, au goût
3/4 tasse de crème à fouetter
1 chopine de glace à la fraise, ramollie (30 mn au réfrigérateur)

Tamiser ensemble la farine, les 2 c. à table de sucre et le sel. Bien battre les oeufs; ajouter le lait. Faire un puits au centre des ingrédients secs et incorporer graduellement les oeufs en battant jusqu'à obtention d'une pâte lisse et claire. Ajouter les 2 c. à table de beurre fondu. Réfrigérer, à couvert, pendant 2 heures.

Chauffer un poêlon de 6 po ou une plaque à crêpes. (L'ustensile est prêt à utiliser quand une goutte d'eau froide, jetée au centre, pétille et rebondit). En badigeonner de beurre fondu le fond et les parois. Retirer du feu, y verser 2 c. à table de pâte et incliner le poêlon en tous sens pour en recouvrir le fond ou étendre en cercle à la spatule. Laisser cuire environ 1 mn ou jusqu'à coloration dorée. A l'aide d'une spatule ou avec les doigts, retourner la crêpe et laisser cuire encore environ 1/2 mn. Procéder de la sorte avec le reste de la pâte. Empiler les crêpes entre les replis d'une serviette de toile, la déposer sur une plaque à biscuits et conserver au four, à basse température. (On peut faire les crêpes à l'avance et les conserver au réfrigérateur).

Laver, équeuter et couper les fraises en moitiés. Mettre 6 ou 7 moitiés dans chacune des crêpes; poudrer de sucre. Les enrouler à la manière d'un gâteau roulé et fourrer les bouts, s'il y a lieu, de moitiés de fraises. Faire fondre 2 c. à table de beurre dans une grande poêle à frire. Y empiler les crêpes et en disposer aussi autour des parois de la poêle. Couvrir et faire chauffer à feu doux. Fouetter la crème en neige assez ferme; y incorporer en soulevant la crème glacée ramollie. En napper les portions de crêpes. (8 ou 9 portions)

Courrier de Cousine Blanche

LE TRAITEMENT DE LA MAIGREUR

Si des femmes, les unes veulent perdre leur embonpoint, d'autres, trop maigres, désirent acquérir un contour extérieur plus harmonieusement proportionné à leur taille, des hanches plus fermes, des jambes moins grêles, un buste moins plat.

Un état de maigreur chez une personne peut être dû à plusieurs choses; tel une alimentation fautive ou insuffisamment abondante, à des excès de fatigue de tous genres, notemment ceux qui résultent d'un surcroît de travail physique. La peine, les douleurs, la vie agitée sont également des émaciants de premier ordre.

Le manque d'appétit est souvent le problème chez une personne maigre. Alors une suralimentation n'est pas trop à conseiller à quelqu'un qui serait habitué à ne prendre que de légers repas. Plutôt, il serait de beaucoup préférable que cette personne mange plusieurs fois par jour. L'estomac d'une personne habituée à ne manger que légèrement, forcément se rétrécira et il lui sera pratiquement impossible de pouvoir manger beaucoup à la fois.

Donc, il est à conseiller de manger plus souvent, 5 à 6 fois durant la journée. Aussi, buvez beaucoup de lait, une pinte par jour, tout en ayant soin de vous en garder un verre pour juste avant le coucher. Le lait chaud, pris au coucher vous aidera à bien dormir.

Certaines personnes digèrent mal le lait. Si vous y ajoutez quelques gouttes de jus de citron ou d'orange, vous constaterez qu'il sera beaucoup plus facile à digérer.

L'huile de foie de morue, prise tous les jours avec quelques gouttes d'essence de menthe pour en masquer le goût est d'un merveilleux effet pour renforcer l'organisme et augmenter rapidement le poids.

Aussi il faut beaucoup de sommeil et de repos. Dormir 7 à 8 heures par jour est sans contredit le meilleur et le moins coûteux des remèdes à beaucoup de maux. Si possible, se coucher 15 à 20 minutes avant le principal repas, de façon à être reposée et calme au moment de vous mettre à table.

Les exercices sont aussi recommandés pour les personnes maigres. Va sans dire que ces exercices devraient être plus calmes, plus reposants et moins longs que ceux prescrits pour une femme obèse. Des exercices spéciaux sont aussi recommandés pour le développement du buste et des jambes. Il est probablement plus facile de perdre de l'embonpoint que d'en gagner, mais un sincère effort devrait donner de bons résultats.

Faites-moi la demande de mon feuillet sur la maigreur et le développement normal du buste. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Que., en incluant un 25 cents pour chaque feuillet. Je me ferai un plaisir de vous envoyer ces plus amples renseignements. L'envoi est fait discrètement.

PATRON IMPRIMÉ



LE BAROMETRE ET LA SANTE

Trois chercheurs grecs d'Athènes ont étudié pendant huit ans les influences des variations climatiques sur les décès. Ils ont constaté entre autres choses que le décès par infarctus du myocarde était plus courant en hiver qu'en été, que l'hémorragie cérébrale était le plus souvent liée à une baisse de la pression atmosphérique et enfin que les hémorragies gastro-intestinales avaient souvent lieu quelques heures après une variation de plusieurs degrés de la température.

• • •

Confucius disait: Qui a dit que j'ai dit toutes les choses que l'on dit que j'ai dites?



Courrier de Louise

Q. – Vos conseils sont toujours très appréciés. Je voudrais vous en demander un autre. Mon mari et moi sommes à notre retraite et avons quelque mille dollars en banque. Mon mari n'a pas fait et ne veut pas faire de testament. Tout est à son nom. Alors, advenant sa mort, aurais-je droit à cet argent, sans avoir de difficultés? Une réponse dans votre courrier s'il vous plaît. Merci d'avance. IMPATIENTE.

R. – Votre mari et vous devriez faire chacun votre testament immédiatement. Puisque tout est à son nom, s'il venait à mourir, et si vous avez des enfants, vous hériteriez du tiers de ses biens et les enfants se partageraient les deux autres tiers. De plus, la procédure légale serait plus longue et plus compliquée, donc les frais seraient plus élevés. Toute personne, même si elle ne possède pas grand-chose devrait faire son testament afin que le partage soit équitable. Il est même beaucoup préférable de le faire faire par un avocat afin qu'il n'y ait pas d'erreurs qui puissent le rendre nul. Certaines personnes semblent éprouver une crainte de faire leur testament--c'est un peu comme la peur d'aller à l'hôpital parce qu'on est sûr de ne pas en sortir vivant. J'espère que vous pourrez convaincre votre mari d'agir bientôt. C'est dans l'intérêt de tous.

*** *** ***

Q. – S'il vous plaît donnez-moi un renseignement. J'ai fait faire mon testament et j'ai nommé mes trois fils exécuteurs testamentaires. Je voudrais savoir s'il faudra qu'après ma mort, le testament passe par les mains d'un avocat avant de pouvoir être exécuté. Je le garde chez-moi. INQUIETE.

R. – Décidément c'est la semaine des consultations légales et je ne suis pas avocate! Vous êtes bien sage d'avoir fait faire votre testament. Vous ne me dites pas par qui, cependant, alors je ne sais s'il a été bien rédigé. De toute façon le testament devra être déclaré valide par les autorités judiciaires et je crois que pour ces formalités, il faudra que votre famille s'assure des services d'un avocat. Sûrement vos fils se renseigneront.

*** *** ***

Q. – Nous sommes un groupe qui travaillons depuis plusieurs années dans les bureaux d'une grande compagnie industrielle. Au début, nos salaires étaient minimes, mais avec les années nous avons obtenu des augmentations plus ou moins régulières et gagnons maintenant d'assez bons salaires. Une chose nous déplaît cependant. Nous nous rendons compte que malgré nos années de dévouement au service de cette maison et en dépit de l'expérience que nous avons acquise, les nouvelles employées qu'on embauche sont mieux rémunérées que nous dès leur arrivée. Certaines sont diplômées des universités avec un B.A. ou un B. Sc., mais ne connaissent absolument rien au monde des affaires ni au travail de bureau. Comprenez-vous de tels agissements? DEGOUTEES.

R. – Cet état de choses existe un peu partout malheureusement et je comprends que vous soyez peinées de voir qu'en somme vos années de service et votre expérience ne semblent pas compter auprès de la direction de la compagnie. Il me semble, qu'à compétence égale, ou même supérieure dans certains cas, vous devriez être rémunérées en conséquence et que c'est injuste que vous ne le soyez pas.

PENSEZ AU REPOS DE VOS VOISINS

Soyez courtois, complaisant, souriant. Evitez de déranger les autres locataires en faisant du bruit à des heures tardives. Baissez votre poste de radio ou de télévision après 22 heures, ne les laissez pas marcher "plein pouvoir" sans vous soucier de ceux qui habitent à côté et veulent peut-être se reposer.

COMMENT APPRENDRE AUX ENFANTS À GÉRER LEUR BUDGET

Gérer un budget s'apprend. Or, la plupart des jeunes femmes d'aujourd'hui n'arrivent jamais à joindre les deux bouts, elles dépensent mal l'argent dont elles disposent ne sachant pas acheter à bon escient.

Les célibataires, qu'elles vivent avec leurs parents ou non, ont généralement des fins de mois difficiles. Comme elles gagnent rarement beaucoup d'argent, elles doivent savoir s'organiser pour pouvoir équilibrer leur budget.

Les jeunes mariées ont encore plus de difficultés pour s'en tirer. Au temps de leur célibat, elles faisaient des économies sur la nourriture. Mais les maris n'acceptent pas ce genre de restriction, ils veulent faire des repas substantiels et ne se contentent pas d'un sandwich ou d'un oeuf dur entouré de quelques feuilles de salade.

A qui la faute? Les sociologues accusent notre société de consommation qui incite à acheter toujours davantage, mais ils rendent également les parents responsables de la prodigalité de leurs enfants. Au lieu de leur apprendre à gérer leur budget, ils se contentent de leur donner plus ou moins d'argent de poche, sans se soucier ensuite de ce qu'ils en font.

Combien d'argent de poche faut-il donner? Le montant est très difficile à déterminer. Beaucoup de pères aimeraient bien le connaître et regrettent qu'il n'existe pas une sorte de barême qui pourrait leur servir d'exemple. Une chose est sûre, il est aussi mauvais de donner trop que pas assez. Chaque âge a ses propres besoins dont il faut tenir compte. Il faut les évaluer à leur juste prix, sans excès de générosité, mais sans mesquinerie.

La grande peur. En lésinant trop, on risque que le ou la "teenager" cherche à se procurer l'argent qui lui manque, en "faisant des bêtises". N'ira-t-il pas "chiper" au grand magasin ce disque qu'il ne peut pas acheter faute de moyens, "n'empruntera"-t-il pas la moto, ou la voiture qu'il convoite tant? Les filles courent des dangers encore plus grands et, devant ces menaces, les parents cèdent, même quand ils doivent faire des sacrifices souvent considérables pour trouver les sommes nécessaires.

Tenir une comptabilité. Que devient l'argent de poche de mon fils, de ma fille? Tant de parents se posent cette question, sans recevoir jamais une réponse. En inscrivant scrupuleusement ses dépenses sur un agenda, l'enfant pourra montrer à ses parents ses comptes. Il faut cependant s'abstenir de le critiquer trop sévèrement. Un adolescent peut faire avec son argent ce que bon lui semble, s'il sait qu'il ne recevra pas de supplément, en cas de mauvaise gestion. Il aura vite compris que c'est dans son propre intérêt de ne pas gaspiller son argent de poche ou d'accepter de se priver de certaines choses, pour s'en offrir d'autres qu'il jugera plus utiles.

Les enfants ainsi habitués à compter ne deviendront jamais des adultes prodigues, ils sauront toujours gérer intelligemment leur budget.

Une bonne éducation financière. Mais cette générosité forcée peut être également néfaste. Les moins de 20 ans, s'ils obtiennent tout ce qu'ils demandent, ou quand ils ont trop d'argent à leur disposition, ne sont pas à l'abri des "bêtises", loin de là... la meilleure solution pour éviter les erreurs, sera une bonne formation des enfants dès leur plus jeune âge.

Le conseil de famille. Composé des parents et de leurs enfants, il devrait être réuni chaque fois qu'une dépense autre que celles occasionnées par la vie courante est à envisager. L'achat des vêtements, d'un objet superflu par exemple, mais également les sommes à allouer pour les vacances ou une sortie, pourraient être discutés. Chacun exposerait son point de vue et finalement ce serait la majorité qui emporterait la décision.

Connaître la valeur de l'argent. Les parents feraient ainsi connaître à leurs enfants le budget dont ils disposent, en établissant une sorte de comptabilité. Mieux que toute discussion, le langage des chiffres convaincrait les enfants. Ces derniers auraient la possibilité de se familiariser avec la gestion des finances familiales, ils apprendraient en même temps comment dépenser leur argent de poche.

On ne peut pas tout avoir. En les faisant choisir par exemple entre l'achat d'un vêtement et une sortie, entre des vacances longues, mais économiques, et un séjour court mais plus coûteux, pour ne prendre que ces deux exemples, les parents donneraient à leurs fils, à leurs filles la possibilité de prendre une décision en pleine connaissance de cause.

Savoir acheter. A partir de 12 ans, les jeunes doivent apprendre que chaque achat qui n'est pas raisonné, ne donne pas une vraie satisfaction. En leur montrant qu'il est souvent plus sage de dépenser davantage à condition d'obtenir un article de meilleure qualité, donc d'un meilleur usage, en habituant les adolescents à ne pas acheter n'importe quoi, on leur apprendra à être économes, à éviter tout gaspillage.



SANS COLLER NI GRÉSILLER — L'électricité statique fait voler les cheveux d'un mannequin au centre Ontario Science Centre à Toronto près de la section électrique de la Salle du Génie. Le mannequin qui porte une nouvelle combinaison Kayser, antistatique et non collante en nylon Unel d'Union Carbide est en contact avec une machine Vandergraff qui fait passer un courant électrique dans son corps. Le courant s'échappe par ses cheveux. Toutes les combinaisons montrées ici feront le bonheur de celles qui sont sensibles à l'électricité statique qui, jusqu'à maintenant, devaient se contenter de combinaisons en nylon ordinaire qui collaient, remontaient et grésillaient. Les combinaisons taillées dans ce nouveau nylon gardent de façon permanente leurs propriétés antistatiques et leur qualité de combinaisons non collantes résiste au lavage. Le mannequin blond porte une combinaison en jerpleine longueur, illustrée à gauche, est garnie de dentelle au niveau du buste et de l'ourlet et pleine longueur, illustré à gauche, est garnie de dentelle au niveau du buste et de l'ourlet et la combinaison midi-longueur antistatique, couleur Sable blanc est garnie de dentelle à l'ourlet et le long de la fente profonde découpée sur le devant de la combinaison.

Au poste CBWFT

JEUDI 30 JUILLET

2:00 Le major Plum Pouding (C)
2:30 Ni oui ni non (C)
3:00 Cinéma - "La ligne blanche" (Italien)
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Robin-Fusée (C)
5:30 Les hommes de l'es pace
6:00 Le monde en liberté (C)
6:30 Le Courrier du désert.
7:00 Le téléjournal et le sport
7:15 A Propos
7:30 Donald Lautrec "chaud" (C)
8:00 Les Grands Films - "Train d'enfer" (Britannique 1958)
10:00 Le sel de la semaine
11:00 Classiques à coup sûr. "Gertrud" (Danois 1964)

VENDREDI 31 JUILLET

2:00 La Ribouldingue (C)
2:30 Les Trois As (C)
3:00 Cinéma - "Les jeunes filles de Sanfrediano". (Italien).
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Yogi (C)
5:30 Voyage au fond des mers (C)
6:30 Gros Plan.
7:00 Le Téléjournal et le Sport
7:15 A Propos
7:30 La Soeur Volante (C)
8:00 Sébastien et la Marie Morgane (C)
8:30 Les Chevaliers du Ciel (C)
9:00 Chapeau Melon et Bottes de Cuir
10:00 Format 60
11:00 Cinéma - "Le Doulos" (Franco-Italien 1962) (C).

SAMEDI 1er AOUT

2:30 Ciné-Jeunesse (C)
4:00 Lassie (C)
4:30 L'Agent sans secret (C)
5:00 Linus (C).
5:30 Les Motards.
6:00 Le Téléjournal
6:05 Atome et Galaxies (C)
6:30 Tarzan (C)
7:00 Cher Oncle Bill (C)
8:00 Billet de Faveur. "Froid dans le dos" (Britannique 1958)
10:00 Cinéastes de notre Temps
11:00 Cinéma - "Gipsy" (Britannique 1958).

DIMANCHE 2 AOUT

2:00 L'Univers des sports (C)
2:30 Cinéma - "Caravane des hommes traqués" (Américain 1957).
4:00 D'hier à demain
5:00 Cinq D
5:30 Les Grandes Comédies - "En compagnie de Max Linder"
7:00 Quelle Famille (C)
7:30 Zoom (C)
8:30 Festival de France. (C) "La Locomotive".
10:30 Propos et Confidences de Robert Choquette. (C)
11:00 Cinéma Nouveau d'Hier et d'Aujourd'hui. "Trans-Europe-Express". (français 1965).

LUNDI 3 AOUT

2:00 Grujot et Délicat (C)
2:30 Oui ou Non (C)
3:00 Cinéma - "Mademoiselle Josette, Ma Femme". (Français 1950).
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Chaperonnette à pois (C)
5:30 Francis chez les Fauves.
6:00 Plein feu l'aventure.
6:30 Les Stes Chéries (C)
7:00 Le Téléjournal
7:15 A propos
7:30 Lagardère.
8:30 Ma sorcière Bien-Aimée (C)
9:00 A la seconde (C)
9:30 Prenez le volant
10:00 Concerts Populaires.
11:00 Cinéma (C) - "Le Temps du Charleston". (Français)

MARDI 4 AOUT

2:00 Ok Shérif (C)
2:30 Ni oui ni non (C)
3:00 Cinéma - "L'amant de Bornéo". (Français 1942).
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Mini Fée (C)
5:30 L'Ane Culotte.
6:00 Le Trésor des Hollandais (C).
6:30 Le Courrier du Désert.
7:00 Le Téléjournal
7:15 A Propos.
7:30 Cinéma du Mardi. "La Belle Américaine". (Français).
9:00 Moi et l'Autre (C)
9:30 Les Enquêteurs Associés (C)
10:00 Format 60
11:00 Cinéma Canadien (C) - "Le Viol d'une jeune fille douce". (Canadien).

MERCREDI 5 AOUT

2:00 Picolo (C)
2:30 Oui ou Non (C)
3:00 Cinéma - "La Somnambula"
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Les Cadets de la forêt. (C)
5:30 Walt Disney présente. (C)
6:30 Cinéma d'ici (C)
7:30 La Bohème. (C)
8:00 Cinéma - "Prisonniers du mal". (Italien).
9:30 Gros Plan.
10:00 Le Prisonnier (C).
11:00 Ciné-Nuit - "Trois font la paire". (Français 1957).

Chronique de CBWFT

La Locomotive

La Locomotive, pièce écrite et réalisée par André Roussin, sera présentée dans le cadre de la série Festival de France, le dimanche à 20 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, le 2 août.

André Roussin, auteur dramatique français, a écrit la Locomotive pour la grande comédienne Elvire Popesco, sa principale interprète. Ce que l'on sait moins, c'est que le point de départ de la pièce est dû à René Clair, cinéaste.

"Vous rappelez - vous, cher René, ce jour où vous me dîtes avoir pensé à une histoire dont l'héroïne pourrait être 'balkanique' car je venais de vous confier que je cherchais un personnage pour Elvire Popesco? Votre projet était d'écrire un scénario intitulé Saint-Martin. Je vous dis: "Cela pourrait être aussi une pièce." A quoi votre réplique fut immédiate: "Si elle vous tente..." J'ai écrit la pièce que vous aviez déclenchée et qui ne demandait qu'à naître. Saint - Martin devint la Locomotive. Permettez-moi, cher René, de vous remercier d'avoir fait de moi, somme toute, votre collaborateur." C'est en ces termes qu'André Roussin explique comment, d'une image, d'un personnage entrevu, d'une phrase souvent anecdotique à l'origine, naissent la plupart de ses pièces dont la Locomotive.

Sonia, débarquée à Paris à l'âge de 17 ans, mariée à un libraire depuis quarante ans, tente de s'évader d'un monotone amour familial et bourgeois, en inventant pour elle et ses proches une légende, une extraordinaire histoire d'amour, une folle passion qu'elle a tissée d'année en année avec de plus en plus d'extravagance et de nostalgie.

Cependant, au moment où débute la Locomotive, le héros de cette légende Kostia le beau Kostia qui existe vraiment, sonnera enfin à la porte de Sonia retrouvée après tant d'années. Mais ce Kostia est un Slave du type lucide. Voilàdonc Sonia mise en face de la réalité ce qui entraînera d'assez considérables modifications à ce conte de fées conçu, bâti de toutes pièces, sorti de l'imagination de Sonia.

Elvire Popesco, dans le rôle de Sonia, réussit une extraordinaire création et parvient même à rendre plausible l'invraisemblable. Elle se surpasse et sa présence en scène est incomparable.

Fernand Ledoux, dans le rôle de Kostia, excellent acteur d'une grande expérience, nous donne une composition ahurissante de ce vieil amoureux russe, avec la mimique et l'accent, qu'une jeune femme jadis perdit comme héros et qui reparaît sous les traits d'un "vieux clown calculateur."

La distribution comprend également Henri Crémieux (le mari), Paule Emmanuelle (Catherine, leur fille); Agnès Desroches (Isabelle) et François Borel (alexandre), leurs deux petits-enfants, 19 et 22 ans.

Cette réalisation de l'O.R.T.F. est signée Pierre Sabbagh. Elle nous sera présentée à la télévision canadienne par Raymond Charette.

Au Centre Culturel de St-Boniface

Du 1er au 14 août prochain, les artistes-peintres de St-Boniface, Marcel Debreuil et Paul Toews, exposeront leurs oeuvres au Centre Culturel de St-Boniface. La salle d'exposition sera ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 20 h.

M. Debreuil, diplômé de l'école des Beaux-Arts du Manitoba, a déjà fait ses preuves lorsqu'il a exposé à Winnipeg l'automne dernier. Son atelier se trouve maintenant au Centre Culturel, où il donne présentement des cours à tous ceux qui veulent bien s'y inscrire.

M. Toews, élève de M. Debreuil depuis environ un an, est un jeune artiste qui promet beaucoup et qui réserve d'heureuses surprises à ceux qui se rendront à cette exposition, entre le 1er et le 14 août prochain, au Centre Culturel de Saint-Boniface.

Luis Mariano est mort

PARIS - Luis Mariano est mort à l'hôpital de la Salpêtrière, le 15 juillet. L'état de santé du chanteur inspirait de l'inquiétude depuis son hospitalisation le 9 juillet.

Luis Mariano qui vient de mourir était l'un des trois de l'opérette française. Il avait conquis ses galons de vedette dès le début de sa carrière et en quelques jours, avec "La belle de Cadix", dont il rendit les airs célèbres.

Ce succès ne devait pas se démentir durant vingt-cinq ans. Il y a deux mois encore, il faisait salle comble au Chatelet avec "La caravelle d'or", avant de partir se reposer dans sa villa d'Arcangues, près de Biarritz. Mariano, né tout près de là, de l'autre côté de la frontière franco-espagnole, à Irun, était resté très attaché au pays basque. Il avait consacré à son folklore le dernier disque qu'il ait enregistré et avait en projet une pastorale également chantée en basque.

Luis Mariano allait avoir cinquante ans. Il était né le 12 août 1920 à Irun.



no.: 6

FAMILLES du QUEBEC

●	●	L	●	B	●	●	●	●	●	●	M	●	●	●
M	●	A			M	●	M		R			N	●	C
	●		●	R	●	●		●	●	●	L	●	●	
	●	G	●		●	●	S	●	B					R
	●		●	B	●	●		●		●	A	●	●	
V		L			M				E	●		●	●	N
	●		●		●	●		●		●		●	●	●
	●		●	U	●	R	O	R	O	●	E	●	●	A
	●	R	●	●	●	●		●	N	●	●	R		Y
E	●	●	V		N		T	●	●	S	●	O	●	
●	●	●		●	●	●	E		H			R	●	T
●	R	O	R	O	●	N	●	●	●		●	O	●	
●		●		●	●		●	●	●	O	●	●	●	E
●		●	N					U	●		●	●	●	●
●	X	●	●	●	●	L	●	●	●	S		U		Y

points: J-16

❶														
❷														

l'entreprise roro enrg.
case postale 320, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

RORO No 6

HORIZONTALLEMENT:
Adam, Martin, Belair, Villemaire, Roro, Roy, Vinet, Ethier, Roro, Nadeau, Soucy.

VERTICALLEMENT:
Mainville, Roux, Langelier, Varin, Barbeau, Noel, Massicotte, Breton, Sirois, Millaire, Roro, Caron, Ayotte.

Oscar Wilde, près de mourir, reçut la note - qui était salée - de son médecin. "Je meurs au-dessus de mes moyens!" soupira-t-il.

Du sport à profusion à Notre-Dame-de-LOURDES

Photo-reportage
Jocelyne Soulodre

C'est par une journée remplie d'activités sportives (baseball, quilles belges, fer à chevel, etc.) que la population de Notre-Dame-de-Lourdes a voulu fêter le centenaire du Manitoba, dimanche 19 juillet.

Pas moins de 22 équipes ont participé au tournoi de baseball qui offrit la somme globale de $ 1,000 en prix.

La foule a aussi pu se divertir en regardant le spectacle de danses présenté par les Mutins de Longueuil, troupe de jeunes de moins de seize ans dirigée par des anciens membres de la célèbre troupe des Feux Follets.

D'une manière ou d'une autre, il faut se rendre à la partie de balle ! Pierre Marcon à côté de sa voiture modèle des environs de 1925.



Christine Delaquis (en bas) et Cheryl Charrière ont la glissoire du terrain de jeux toute à elles.



Le photographe vient interrompre la concentration que requiert un jeu populaire à tout âge: le bingo!

GRAND SUCCÈS DES CÉLÉBRATIONS DU CENTENAIRE

La fête du Centenaire et le tournoi de baseball furent un immense succès. La température idéale a attiré une foule sans précédent. Les 24 équipes suivantes furent inscrites au tournoi: Rolla, E.-U., Balmoral, Crookston, E.-U., Transcona, Mayville, E.-U., South-End Sioux, MacGregor, Valley City, E.-U., Ste-Anne-des-Chênes, C.U.A.C. Blues, Grand Forks, E.-U., Sanford, Snowflake, Royal-Expos, St-Boniface, Holland, Notre-Dame, Glenboro, Cypress-River, Notre-Dame Jets, Long Plain, Clearwater, Pembina, E.-U., Verona, E.-U., et Carman.

Les résultats de la Catègorie B furent comme suit: 1er prix, $100, l'équipe de Carman; 2e, $70, Sanford; 3e, $40, Clearwater; 4e, $40, Notre-Dame. Catégorie A— 1er prix, $350, équipe de Transcona; 2e prix, $200, Grand Forks, E.-U.; 3e, $100, Valley City, E.-U.; 4e, $100, South-End Sioux, (Winnipeg). La partie finale eut lieu entre les équipes de Transcona et Grand Forks. Après sept manches vivement contestées, l'équipe de Transcona remporta la victoire au pointage de 4 à 2, ce qui lui valut le premier prix de $350 et le trophée du championnat du tournoi 1970.

Les commerçants du village ont versé en donations la somme de $260 en prix spéciaux, le prix de $60, donné par Notre-Dame Motors, Notre-Dame Transfer et Kolly's Plumbing à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné, fut décerné à celle de Verona, E.U.,--- Le prix de $40, donné par Delaquis Electric (Bruno Delaquis) et Notre-Dame Electric (Yves Julien) à l'équipe de Valley City, E.-U. Le prix de $50 donné par Delaquis Motors Machine Works (Marcel Delaquis) et Notre-Dame Sundries (Marcel Delaquis) et Notre-Dame Sundries (Marcel Roch) à l'équipe avec le plus bel uniforme fut gagné par l'équipe de Notre-Dame. Le prix de $30, don de la Crémerie Notre-Dame (Meinrad Roch) et Shell agent (Gabriel Delaquis) à l'équipe portant le deuxième plus bel uniforme, fut décerné à l'équipe de Mayville, E.-U. Le prix du Centenaire, $50, donné par la Coopérative Notre-Dame et Fern's Gas Station (Fernand Dupasquier) alla à l'équipe de Transcona. Le prix du Centenaire, $30, donné par Norbert Delaquis, agent d'assurances, André Talbot, camionneur, le restaurant de Berthe et Marcel Weicker fut gagné par l'équipe de Holland.

La présentation du trophée, à l'équipe victorieuse du tournoi fut faite par M. Henry Einerson, M.A.L., qui adressa aussi des paroles encourageantes au comité en charge de cette grande célébration du centenaire, pour le travail gigantesque accompli.

M. Roger Pantel, président des célébrations du centenaire, au nom du comité, félicite et remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont aidé à préparer le terrain de jeux, le Conseil du Village, les commerçants pour leurs généreuses donations, les Filles d'Isabelle pour avoir bien voulu se charger du comptoir des rafraîchissements et pour les nombreux repas servis. Des remerciements vont aussi à toutes les personnes qui ont contribué au grand succès de cette célébration à l'occasion du Centenaire du Manitoba.

A l'assemblée du conseil du mois de juillet, un montant de $50 fut voté en faveur des résidences les mieux entretenues. Les gagnants furent les suivants: 1er prix, $25, M. Gabriel Delaquis; 2e, $15, M. Paul Rossier; 3e, $10, Mme Augustine Begou. Les juges étaient MM. Trottier et Codville, tous deux de St-Vital.